

Irangate :

Les  
bons offices  
helvétiques

Jean-Paul Cuche, employé de l'Union de Banques Suisses à Genève, vient d'être déplacé sur ordre de la Direction générale de la première banque helvétique. Le pauvre homme, selon les dires du responsable de l'UBS Genève Jean-Pierre Sottas à *La Suisse* du 29 novembre, aurait "été choqué par la dimension prise par cette affaire. Il n'est plus à même de répondre. Il est soumis à un stress assez important."

Jean-Paul Cuche, qui avait bien appris son métier, n'avait en effet jamais songé qu'en donnant sa carte de visite à son client – les services secrets américains de la CIA – on la retrouverait dans les affaires d'un avion de la contra abattu au Nicaragua, compte numéroté 42862260w rajouté à la main à côté de son nom. Mais il n'a certainement pas tout à fait perdu la tête et s'il n'est "plus à même de répondre", c'est qu'on veut en haut lieu qu'il garde le silence.

L'Union de Banques Suisses, celle des "avions renifleurs", des comptes de Gelli et Ortolani, dont le représentant en Argentine, Aleman, fut ministre de la dictature, se voit une fois de plus impliquée dans de beaux draps : elle lave le linge sale des services secrets américains, des Bahamas à Genève. Mise ainsi en cause, la direction de la banque a répliqué (*Journal de Genève*, 28 novembre 1986) qu'elle "ne pouvait momentanément rien dire du fait qu'on ne savait pas sous quel nom et quel numéro le compte avait été ouvert." On croyait que l'UBS, comme toutes les banques, avait signé une Convention de diligence lui permettant de contrôler l'identité et la "propreté" de ses clients. Le chef de la CIA, William Casey, prend moins de gants : il a clairement indiqué que ses services ont "ouvert au moins un compte en Suisse". Pour qui connaît le langage diplomatique – et en période de scandale, il faut contrôler ses formules – les deux petits mots : "au moins" en disent long...

Au même moment, le Département fédéral de Justice et Police de Madame Kopp, qui pourchasse les requérants d'asile, annonçait haut et fort qu'en ce cas "aucune loi n'a pu être transgressée". Sur quoi Madame Kopp peut-elle fonder ses certitudes quand la banque elle-même dit ignorer de quel client il s'agit ? L'empressement mis à rassurer l'opinion a fait "se couper" Madame la ministre... Il est vrai que les lois suisses qui protègent le secret bancaire sont si souples que Madame Kopp leur fait confiance.

Mais en l'occurrence, le respect de lois toutes faites pour ce genre d'affaires importe peu. Ce que nous apprend l'"Irangate", c'est combien les "bons offices" helvétiques, bancaires et diplomatiques, sont un rouage important de toute la politique américaine, de toute sa stratégie de contre-insurrection et de ses actions illégales et criminelles. En se cachant derrière les lois du secret bancaire, l'UBS et Madame Kopp font un terrible aveu : elles sont si souples qu'elles les protègent même d'un "Irangate"!

La Brèche

# La Brèche

organe bimensuel du  
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

FRANCE :

## LES JEUNES VEULENT UN Avenir



ACCORD ETA – FTMH :

## Pour mieux exploiter

# En mouvement

## USCG (Union syndicale Genève) : POUR UN SYNDICAT COMBATIF

144 délégués s'entassent dans la petite salle. "Depuis 20 ans que je suis délégué, je n'ai jamais vu ça", dit un métallo. C'est qu'il y a deux candidats à la présidence de l'USCG à élire pour une année (et non pour quatre comme annoncé). Jean-Pierre Thorel se présente: il n'est "pas un patron, mais un coordinateur" (il fallait le préciser!). Il ne veut pas définir un programme car c'est au congrès de le faire. S'il est élu, il ne faudra pas "collaborer" avec les patrons — ce terme, dit-il, a une connotation négative — mais "négocier pied à pied". Cela signifie-t-il discuter le bout de gras avec les représentants patronaux et mettre les travailleurs devant le fait accompli en prétendant qu'il a fallu "négocier pied à pied"?

La candidature d'Eric Decarro a justement été présentée pour s'opposer à cette orientation. Depuis qu'on est en période de crise, la collaboration avec le patronat n'apparaît même plus comme crédible. L'USCG doit tout mettre en oeuvre pour aider les fédérations à travailler ensemble et favoriser la mobilisation des salarié(e)s. Decarro a clairement indiqué les thèmes qu'il défendra s'il est élu: contre la xénophobie et le racisme (égalité des droits pour tous les travailleurs en Suisse, défense du droit d'asile, soutien aux luttes des travailleurs dans d'autres pays et aux luttes de libération); mobiliser l'USCG sur des thèmes sociaux (emploi, retraite, temps de travail, santé, logement...); défense de l'égalité hommes/femmes; ouvrir les syndicats aux mouvements critiques des jeunes et des milieux culturels.

La discussion qui a suivi a montré la volonté de nombreux délégué(e)s de définir de nouvelles voies pour faire de l'USCG un réel instrument de défense des intérêts de tous les travailleurs/euses. En témoigne également le résultat du vote: Eric Decarro est élu par 76 voix contre 60 à Thorel, plus quelques abstentions. L'USCG a ainsi choisi en Decarro un président qui incarne les expériences de lutte et de résistance menées dans la fonction publique — il préside la VPOD/SSP — ces dernières années. Ces expériences doivent s'intégrer au patrimoine de tout le mouvement syndical. Mais la lutte autour de la présidence risque de laisser quelques séquelles. C'est à la nouvelle direction de proposer une politique à laquelle tous puissent s'associer.

correspondant

## Alternative socialiste verte dans le canton de Vaud : UNE INITIATIVE ANTINUCLÉAIRE

"Les groupes Alternative socialiste verte (ASV) de Renens, Nyon, Yverdon et Lausanne ont tenu le 22 novembre dernier leur première conférence cantonale à Renens.

La principale décision qui a été prise à cette occasion est le lancement par ASV d'une initiative cantonale intitulée "sortir du nucléaire". Elle vise les trois objectifs suivants:

1. demander que le canton de Vaud se dote d'une véritable politique énergétique, encourageant notamment les économies d'énergie.
2. déterminer que cette politique devra dans tous les cas s'opposer à la mise en place d'installations nucléaires (centrales, dépôts de déchets, etc...) dans le canton de Vaud, ou à son voisinage (comme à Verbois par exemple).
3. demander qu'une base légale à la participation du canton de Vaud à des entreprises d'approvisionnement et de distribution d'énergie soit enfin établie, et qu'elle spécifie que les représentants du canton, à EOS par exemple, devront y défendre un point de vue qui s'oppose à l'utilisation et au développement de l'énergie nucléaire.

Le lancement de cette initiative aura lieu au début de l'année prochaine. Dans les jours qui viennent, ASV prendra contact avec l'ensemble des organisations de protection de la nature, avec les partis et syndicats afin de leur demander de soutenir cette initiative.

Au cours de sa première conférence cantonale, ASV a également adopté diverses prises de positions:

\* ASV est indignée par la proposition du Conseil fédéral d'élever de 62 à 63 ans l'âge de la retraite des femmes. Afin de s'opposer à ce choix du Conseil fédéral, ASV a décidé de soutenir activement l'initiative fédérale proposant l'abaissement de l'âge de la retraite à 60/62 ans.

\* ASV proteste contre les licenciements qui ont été annoncés à HPI — Yverdon, et qui représentent un grave coup pour l'emploi dans le Nord-Vaudois. De plus, le plan social est terriblement carent, alors même que de Benedetti est à la tête d'un empire largement bénéficiaire. ASV a décidé de soutenir toutes les actions que les salarié(e)s d'HPI pourraient entreprendre pour défendre leur emploi. (...)

Les différents groupes ASV ont décidé de renforcer leurs liens au niveau cantonal. Ils entendent ainsi construire dans le canton de Vaud une force alternative, écologiste, socialiste et féministe, défendant de manière active la solidarité

sociale et la lutte pour la défense de l'environnement. Alternative socialiste verte (ASV) entend être une force pluraliste, ouverte à toutes celles et ceux qui veulent participer aujourd'hui à la construction d'un courant de résistance et de proposition."

Communiqué de presse d'ASV

## Initiative constitutionnelle "SORTIR DU NUCLÉAIRE"

Nouvel article 18bis de la Constitution vaudoise

- 18bis 1. Le canton et les communes encouragent un approvisionnement en énergie qui soit sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une utilisation mesurée et économique de cette dernière.
2. Le canton édicte un plan sectoriel cantonal qui contient les principes de la politique énergétique cantonale. Il veille à ce qu'aucune centrale nucléaire fonctionnant selon le principe de la fission, aucune installation servant au retraitement de combustibles nucléaires et aucun dépôt de déchets radioactifs ne soient érigés sur le territoire cantonal ou dans son voisinage.
3. Moyennant une base légale formelle, le canton et les communes peuvent participer à des entreprises d'approvisionnement et de distribution d'énergie ou en créer. Le canton doit veiller en particulier par ses délégués dans de telles entreprises à faire appliquer la politique énergétique cantonale au sens du présent article.

## Neuchâtel : DANS LE BABA

Gil Baillod, vous connaissez? Mais oui, c'est l'éditeur responsable et rédacteur de l'*Impartial*, le mal nommé. En août 1985, cet "impartial" personnage décrivait le Comité travail et santé (CTS), qui mène une importante campagne contre le travail de nuit des femmes, comme un comité derrière lequel "agit et manoeuvre le PSO — ex-Ligue marxiste révolutionnaire". Or ce comité regroupe une dizaine d'organisations, dont tout le monde syndical, et avait demandé à l'*Impartial* un droit de réponse précisant que le PSO "n'agit pas par derrière dans le Comité, mais ouvertement et à part entière comme aussi toutes les forces qui composent le CTS". Baillod refusa de publier cette rectification. En toute "impartialité", bien sûr! Par la suite, le Tribunal civil de Neuchâtel avait tranché en faveur du CTS et l'*Impartial* (pauvre rédacteur...) dut publier la réponse en question. Mais Baillod, fier croisé du journaliste "impartial", a recouru devant la Cour de cassation civile (Tribunal cantonal). Cette dernière vient de rendre son arrêt: elle rejette le recours de Gil Baillod (paf!), met à la charge du recourant les frais judiciaires et une indemnité de dépens à verser à l'intimé, c'est-à-dire au CTS (re-paf!). L'infatigable Baillod ira peut-être jusqu'au Tribunal fédéral. Le combat pour "l'impartialité" salomarde — une vieille habitude pour ce journal (voir notre colonne en p. 3) — ne saurait en effet se laisser dévier pour si peu...

correspondant



## LES FLICS AMENDENT — LES LESBIENNES SE MOBILISENT ET GAGNENT

Jeudi dernier, trois femmes ont passé au Tribunal de Police, recourant contre l'amende qui leur a été infligée pour avoir participé à l'organisation de la manifestation de lesbiennes au mois de mars dernier. Une des revendications de la manifestation était celle que le lesbianisme soit une raison légitime d'octroi d'asile politique — vu que l'homosexualité est poursuivie dans un bon nombre de pays avec des peines d'emprisonnement, voire de réclusion en institution psychiatrique.

Nous avons été nombreuses jeudi au tribunal à témoigner notre droit à la libre expression et de manifestation, à défendre en tant que femmes notre droit (une fois de plus) de disposer de notre corps et de notre vie. Malgré le chef d'accusation de "manifestation non autorisée", les trois copines ont été acquittées parce qu'elles ont plaidé leur bonne foi, se basant sur une pratique à Genève de tolérance pour les "manifestations non autorisées".

Or actuellement la pratique s'est durcie. Des participant(e)s à des manifestations pris apparemment au hasard ou des responsables d'organisation se font convoquer à la police et se voient infliger des amendes. Cela pour les personnes qui ont participé ou organisé: un rassemblement devant le concert de charité organisé par le HCR en faveur des réfugié(e)s; un rassemblement de protestation contre une réunion de la contra à Genève; une manif de jeunes pour le droit au logement.

Il s'agit clairement de mesures d'intimidation contre les personnes qui participent à des manifs de solidarité. Le verdict d'acquiescement à titre "tout à fait exceptionnel" nous montre bien que, malgré ce recul sur les amendes, la volonté reste d'attaquer le droit de manifester.

Sy.

Chers lecteurs, lectrices et abonné(e)s de *La Brèche*, ce numéro est le dernier de l'année 1986. Nous nous retrouverons le samedi 17 janvier 1987. A partir de l'année prochaine, l'administration de *La Brèche* sera déplacée de Genève à Lausanne, à l'adresse de la rédaction, 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne.



**MANIFESTATION**  
contre la 10e révision  
de l'AVS  
retardant l'âge de la retraite  
à 63 ans pour les femmes  
jeudi 18 décembre  
LAUSANNE  
départ 19h30  
place Chauderon nord  
Org.: Union syndicale  
vaudoise

## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

Irangate: les bons offices helvétiques 1

### POLITIQUE

Accord ETA — FTMH: pour mieux exploiter 3

Dixième révision de l'AVS: marche arrière 3

### SOCIAL

Congrès de l'USS: des décisions importantes? 4

Satiricon 4

Echecs scolaires des enfants immigrés: une course d'obstacles 5

### DOSSIER SPÉCIAL JEUNES

FRANCE: la colère d'une génération 6-7-8

La défense d'un droit 6

Lendemain de jeudi 7

L'angoisse d'une jeunesse 7-8

Un projet de société 8

### INTERNATIONAL

Irangate: le déclin de Reagan 9

URSS: quand on reparte de la NEP... 9

Solidarność: sortir de la crise 10

### DÉBAT

PSS — PSO: en discussion 11

### L'ÉVÈNEMENT

Science et société: les biotechnologies 12

## abonnez-vous

### Abonnements à *La Brèche*:

une année, enveloppe ouverte 55.—  
une année, enveloppe fermée 65.—  
une année, étranger (Europe) 80.—  
abonnement de soutien 100.—  
abonnement d'essai (7 num.) 13.—  
(au lieu de 17 fr. 50)

### Administration:

La Brèche, case postale 858  
1211 Genève 3  
CCP 10 - 25 669

### Rédaction:

La Brèche, 3, rue Chaucrau  
1003 Lausanne, 021/ 20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry  
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique  
vous intéressent:  
**prenez contact**

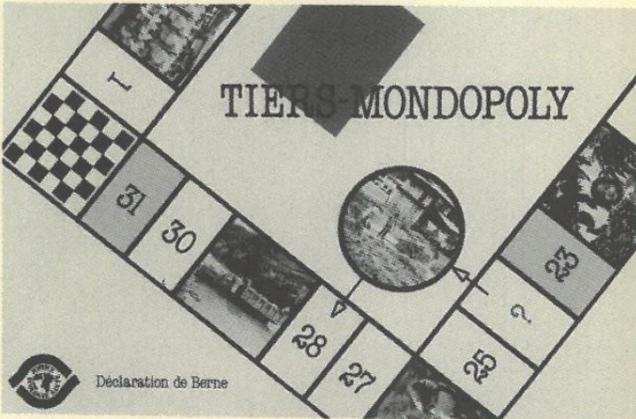
Parti  
Socialiste  
Ouvrier (PSO)  
section suisse  
de la IV<sup>e</sup> Internationale

Adresses des sections romandes  
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche  
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47  
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
case postale 28, 1700 Fribourg 6  
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02  
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91  
case postale 82, 1020 Renens VD 1  
case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
case postale 485, 1400 Yverdon

## UN JEU POUR NOËL

Jeu de  
famille.  
Pour 2 à 6  
joueurs.  
Jeunes à  
partir de  
12 ans.

Fr. 39.50



A commander à: Déclaration de Berne, c.p. 81, 1000 LAUSANNE 9,  
(021) 24 54 17.

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE

mardi 16 décembre, 20h 15  
Salle des Vignerons (Gare CFF)  
LAUSANNE

avec  
HARLEM DÉSIR  
ou\* JULIEN DRAY  
et THAIMA AMMAN  
de SOS Racisme France

et un étudiant membre  
d'un comité de grève

\* en raison de l'actualité

Thème: la lutte contre les inégalités  
en France (projet de loi Devaquet,  
"code de la nationalité").

Org.: SOS Racisme Vaud

## DERNIÈRE MINUTE

En solidarité avec les étudiant(e)s et lycéen(ne)s français(es), deux manifs ont eu lieu mercredi 10 décembre en Suisse romande. A Genève, quelque 500 personnes se sont déplacées de l'uni au consulat de France afin d'y déposer une lettre de solidarité avec les jeunes. A Lausanne, une bonne centaine de manifestant(e)s se sont rassemblé(e)s sur la place de la Palud pour y observer une minute de silence à la mémoire de Malik Oussekin, l'étudiant beur assassiné par la police française. "Plus jamais ça" était le slogan de ce rassemblement (voir notre dossier pp. 6-7-8).

## Accord ETA - FTMH :

La FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) et l'entreprise ETA viennent de conclure un accord permettant de faire tourner l'usine 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. *La Brèche* (No 374, 15 novembre 1986) en présentait les points importants : la diminution du temps de travail pour les équipes avec baisse du salaire (suppression des primes d'équipes); l'introduction de l'horaire hebdomadaire moyen; le travail le dimanche. Cet accord, négocié dans le plus grand secret, a soudain été révélé au public par *l'Impartial* du 26 novembre 1986 qui a trompé sciemment ses lecteurs. Il est présenté comme accordant simultanément une baisse de l'horaire et le maintien des primes d'équipes. Les patrons, qui affirment depuis des années qu'il leur est impossible économiquement de réduire le temps de travail sans baisser les salaires, seraient tout à coup d'accord d'augmenter la masse salariale pour les beaux yeux de la FTMH! Cet accord est une nouvelle concrétisation de la politique de ETA, sous la houlette de M. Arnold, dont le but est de raccourcir le cycle d'amortissement des machines en exploitant au maximum "l'avantage" des bas salaires de la région et la pression du chômage pour contraindre les gens à accepter des travaux "inacceptables". La suppression des primes d'équipes signifiera que des ouvrières (la majorité à ETA) travailleront pour 1500 francs par mois. Le salaire de base a récemment passé de 1900 à 1500 francs (sans la prime d'équipe)! Il n'y aura plus d'heures supplémentaires payées comme telles. A l'inconvénient des équipes tournantes s'ajoutera celui des petites et des longues semaines au bon vouloir du

## Pour mieux exploiter

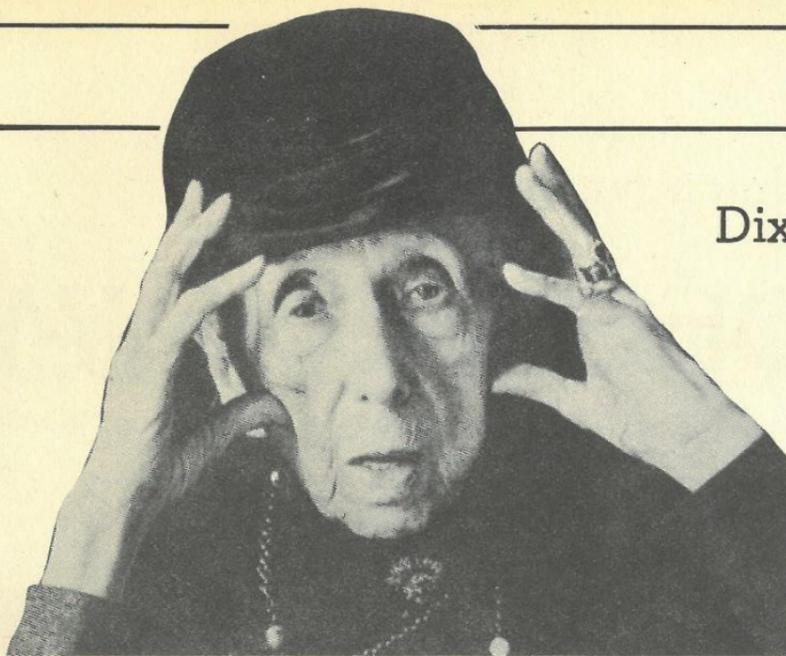
patron. La possibilité d'engager des travailleurs/euses à temps partiel le week-end économisera également la prime de 50 o/o du salaire de base pour le travail le dimanche.

C'est une des premières fois qu'un syndicat signe dans une branche importante un accord pour le travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Alors que cela n'est pas nécessaire pour des raisons techniques ou sociales (services de santé) mais uniquement pour des raisons de profit privé. Quand la FTMH prétend (*Lutte syndicale*, 3 novembre 1986) que cet accord permet d'éviter le travail flexible sauvage, ce n'est pas sérieux. Il facilitera au contraire la déréglementation des conditions de travail en vigueur jusqu'ici. Il "réglemente" la "déréglementation", camoufle le travail flexible sauvage sous une apparence de réglementation toute théorique. Un exemple : ETA a préparé le terrain depuis deux ans en concoctant des contrats d'engagement (pour les hommes) pour travailler 7 jours sur 7. Cela lui permet d'appliquer l'accord immédiatement, en faisant travailler ces personnes le dimanche en plus des équipes spéciales prévues à cet effet. Un seul obstacle demeure : l'actuel refus de l'OFIAMT.

En outre, cet accord a été mis en place dans le dos des travailleurs, les premiers concernés. La commission du personnel de ETA-Marin, qui d'après la convention collective doit être consultée pour toute modification d'horaire, n'a jamais eu le projet sous les yeux. Les syndiqués FTMH de l'usine se sentent totalement floués. Ils ne sont plus qu'une minorité dans l'usine et ont déjà été plusieurs fois en butte à la répression patronale (licenciement de syndicalistes actifs). C'est dire à quel point la FTMH sera capable de contrôler l'application de l'accord à l'intérieur de l'usine.

Des fédérations comme la FTCP (chimie, textile et papier), engagée dans de dures négociations avec le patronat de la chimie à propos du travail flexible, apprécieront certainement le coup porté dans leur dos par l'accord FTMH-ETA. D'autant que la FTCP a gagné un recours auprès du Tribunal fédéral contre les entrepreneurs du textile qui voulaient généraliser le travail du dimanche dans la branche. L'accord est, au surplus, en contradiction flagrante avec les thèses de l'USS sur le travail flexible adoptées à son congrès le 15 novembre dernier. M. Tschumi, secrétaire central FTMH, n'a même pas pris la peine d'informer l'USS sur les négociations en cours! Les patrons ont vraiment de quoi se réjouir : "La souplesse dans les salaires, les conditions d'embauche et l'aménagement du travail constituent une des clés essentielles de la compétitivité des entreprises." (*Journal de Genève*, 28 novembre 1986) Cet article a pour titre "Les verrous sautent". C'est exactement ce que veut le patronat : s'attaquer à la loi sur le travail quand elle sert à faire respecter une certaine protection des travailleurs contre la loi de la jungle capitaliste. Il semble qu'ils aient trouvé en M. Dubois, conseiller d'Etat socialiste qui souhaite la généralisation de ce genre d'accord, et en la FTMH ayant l'intention de recourir contre le refus de l'OFIAMT de déroger à la loi sur le travail, des alliés fort précieux.

P.-Y. Oppikofer



"La retraite à 63 ans! Ça va pas ou quoi..."

## Dixième révision de l'AVS :

# MARCHE ARRIÈRE

Avant de partir prendre une douce retraite de conseiller fédéral, Alfons Egli a tenu à publier ses sombres projets propres à nous donner quelques cheveux blancs. Depuis des années en effet, on attendait la dixième révision de l'AVS qui devait permettre d'améliorer la position des femmes dans cette assurance en y réalisant l'égalité entre sexes. Et voici qu'en guise d'amélioration, le Conseil fédéral nous propose l'élévation de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 63 ans! Ainsi que le soulignait avec justesse l'éditorialiste du - conservateur - *Journal de Genève* (20 novembre 1986), cette mesure marque "un tournant historique dans notre système de prévoyance (et) une remise en cause d'un acquis social fondamental qui est l'abaissement de la durée de la vie active." Dorénavant en effet, après 40 années qui ont permis neuf réformes de l'AVS, le temps des contre-réformes est arrivé. C'est dire l'importance du sort de la dixième révision de l'AVS qui, malgré, les velléités du Conseil fédéral, ne doit en aucun cas se traduire par un recul important des conditions de vie des hommes et des femmes.

Après la tentative - au nom de l'égalité des droits - de faire lever l'interdiction du travail de nuit des femmes, le principe de l'égalité a une nouvelle fois bon dos.

### Plus égalitaire, tu meurs...

Pour financer les 239 millions de francs que coûterait à l'AVS une série de réformes visant à remédier à certaines inégalités juridiques qui pénalisent les femmes (voir encart), le Conseil fédéral propose de réduire l'écart existant entre hommes et femmes dans l'âge donnant droit aux prestations en élevant d'une année l'âge de la retraite des femmes (292 millions de dépenses épargnées pour l'AVS). Ainsi, au nom de propositions qui toutes permettent d'égaliser - formellement - la situation des hommes et des femmes, le gouvernement fait porter à ces dernières le coût principal de son projet. Résultat : les femmes sont désormais plus égales... mais une nouvelle fois défavorisées et le Conseil fédéral réalise au passage une économie de 60 millions! Preuve en est qu'on ne saurait réclamer abstraitement la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes sans insérer ce postulat dans des revendications sociales. Ainsi, là où, au nom de l'égalité, le Conseil fédéral propose un pas en arrière, l'initiative du PCH-PSO-PdT-PSA visant à abaisser l'âge de la retraite à 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes permet, elle, de faire avancer le progrès social tout en réduisant les inégalités entre sexes.

### Retraite à la carte à 670 francs ?

Dans son projet, le Conseil fédéral propose une autre innovation de taille : la possibilité de prendre une retraite anticipée d'une année. Au nom de la flexibilité, le gouvernement répond ainsi aux aspirations de nombreuses personnes, à savoir pouvoir partir en retraite une année plus jeune et/ou pouvoir plani-

rentes AVS plus basses et ne disposent souvent que de celles-ci. En effet, nombreuses sont les femmes qui n'ont pas de caisses de pension ou n'y ont épargné que des sommes réduites. Tel est le cas des femmes ayant arrêté de longues années le travail. Ou de celles ayant un emploi à mi-temps et qui réalisent ainsi un salaire annuel trop bas pour avoir l'obligation de s'affilier à une caisse de pension. Moralité : la retraite anticipée pénalise, elle aussi, les femmes.

Cependant, malgré ces limites évidentes, le projet du Conseil fédéral de "retraite à la carte", justement parce qu'il va dans le sens d'une réduction de la durée de vie active, risque d'apparaître comme un progrès. Il est donc nécessaire que le mouvement ouvrier avance des idées propres pour faciliter un passage moins rigide entre vie active et retraite. De telles idées doivent cependant viser à renforcer la solidarité sociale et non pas l'individualisme qui se cache derrière le paravent de retraite à la carte du Conseil fédéral. Ainsi, la possibilité de prendre une retraite anticipée devrait être réservée en priorité à ceux dont la santé est la plus atteinte en raison des travaux pénibles qu'ils ont eu à effectuer et dont l'espérance de vie est par conséquent moindre. Au surplus, la réduction du temps de travail hebdomadaire pour les travailleurs/euses âgé(e)s et/ou l'augmentation pour ces dernier(e)s du nombre de semaines de vacances permettraient également - en bénéficiant à tous et non à une minorité - de préparer avec souplesse l'arrêt de la vie professionnelle.

F. Pellaud

### Les principales propositions du Conseil fédéral

- hausse de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 63 ans et maintien de l'âge de la retraite des hommes à 65 ans.
- possibilité pour hommes et femmes de prendre une retraite anticipée moyennant une réduction des rentes de 6,8 o/o.
- création de rente de veufs (permet ainsi de prendre en compte les cotisations des femmes).
- généralisation du versement séparé au mari et à la femme de la rente (moitié) de couple.
- prise en compte dans le calcul de la rente de couple des années de cotisation de la femme et de l'homme et non plus seulement de celles du mari.
- amélioration des rentes des femmes divorcées.

### et la situation actuelle

seule existe la possibilité de différer l'âge de la retraite de 5 ans au plus.

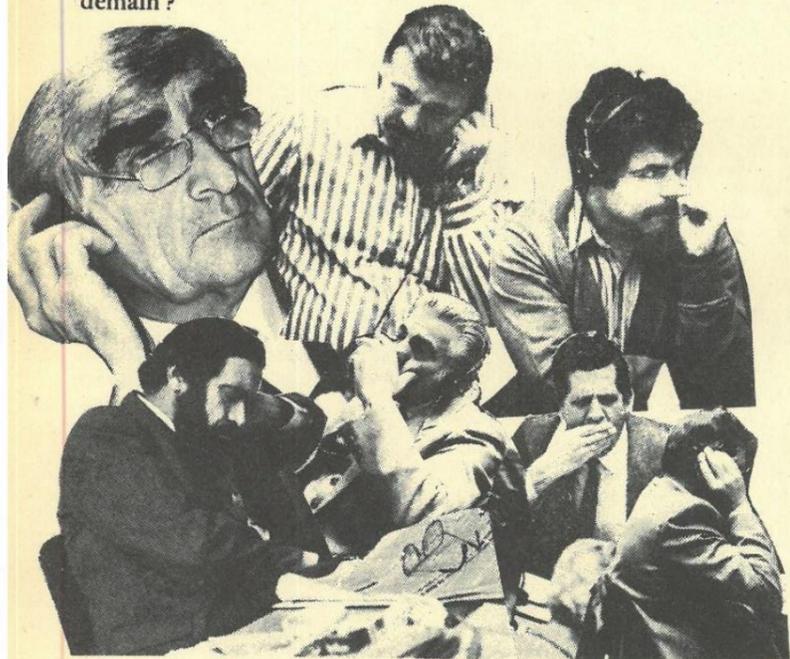
seules existent des rentes de veuves.

la femme mariée doit faire une demande pour recevoir en mains propres la moitié de la rente de couple.

Congrès de l'Union syndicale suisse :

## DES DÉCISIONS IMPORTANTES

Sortie du nucléaire, refus de la flexibilité du travail, réalisation de l'égalité des droits entre hommes et femmes, solidarité avec le Nicaragua, mise en route de la campagne pour les 40 heures : ces décisions du 47<sup>e</sup> Congrès de l'Union syndicale suisse (USS), tenu à Lucerne du 13 au 15 novembre, répondaient à quelques questions décisives aujourd'hui. Mais qu'en sera-t-il demain ?



L'entrée en matière ne promettait rien de bon. La discussion des motions, suite aux cérémonies d'usage, a commencé par celle de la FOBB (bâtiment et bois) proposant un soutien actif au référendum sur les crédits militaires. Sepp Stappung du SSP-VPOD (services publics) s'y est opposé en arguant que les mots d'ordre de vote doivent rester l'affaire de l'assemblée des délégués et non du Congrès. Seule la FOBB a soutenu la motion : par 119 voix contre 69, il fut décidé de ne rien décider !

Mais par la suite, les délégués de gauche et les jeunes ont largement dominé les débats, ce qui explique des décisions plus positives.

## L'organisation des nouveaux secteurs

La récolte de signatures pour l'initiative sur les caisses-maladie a donné lieu à une critique en règle

## NUCLÉAIRE ET XÉNOPHOBIE

La résolution sur la politique énergétique qui propose la sortie du nucléaire a été adoptée à une claire majorité. De nombreux intervenants ont critiqué le fait que l'USS ne l'ait pas décidé plus tôt et ait dû attendre la catastrophe de Tchernobyl pour changer d'avis. Un seul délégué s'est déclaré insatisfait par cette nouvelle orientation : Jean-Pierre Thorel, le nouveau secrétaire FTMH (métallurgie et horlogerie) genevois, qui passait jadis pour un syndicaliste de gauche et ne cesse de critiquer aujourd'hui les positions de la gauche. On se souvient encore de son refus sectaire de l'initiative sur les ateliers publics d'apprentissage.

Toutes les motions qui proposaient une lutte plus décidée contre la xénophobie ont été acceptées par le Comité directeur et n'ont, dès lors, pas suscité de débat. Seule celle de la FOBB revendiquant le droit de vote et d'éligibilité pour tous les étrangers à l'année après quatre ans de séjour en Suisse a été rejetée. En "contre-proposition", l'USS s'est déclarée prête à soutenir "la création d'instances représentatives des étrangers et leur intégration aux droits politiques sur le plan communal et cantonal".

du Comité directeur. La débâcle était évitable, des secrétaires ayant été engagés à plein temps au dernier moment. Tirant les leçons de cette situation, des motions, acceptées par la direction, ont demandé que les activités de l'USS soient mieux portées.

Le débat a alors porté sur l'organisation des nouveaux secteurs, des employés notamment. Toutes les interventions ont jugé le travail réalisé par l'USS et ses fédérations comme insuffisant. Le Comité directeur en porte aussi la responsabilité : il a par exemple refusé de publier les thèses de la commission employés, favorables à un syndicat d'industrie — a rappelé Hans Baumann de la FOBB. D'autres occasions de se construire dans le secteur des assurances ont été manquées.

La question est décisive pour les syndicats, a souligné Hans Schäppi de la FTCP (chimie) : la capacité d'intégrer les employés à un syndicat d'industrie sera déterminante pour le futur. Adapter les struc-

tures syndicales ne suffit pas à y répondre : "Nous devons repenser et élargir nos conceptions syndicales." Les syndicats doivent davantage intervenir sur les questions qui touchent l'ensemble des salariés. Hans Schäppi soutient la proposition du Comité directeur d'adopter ces motions à l'étude, mais le vote des délégués n'a pas dû le décevoir : sa motion a recueilli 103 voix contre 77 au Comité directeur.

Peu après, une seconde motion était adoptée contre l'avis du Comité directeur : la Conférence des jeunes de l'USS se tiendra désormais avant le Congrès et jouira du droit de déposer des motions.

## La flexibilité du travail ne passe pas

Le point le plus débattu et le plus contesté venait le second jour : les thèses sur la diminution et l'organisation du temps de travail, publiées peu avant le Congrès. Une foule d'amendements étaient proposées. La FTCP proposait même un nouveau texte d'introduction, que le Comité directeur a accepté. "L'objectif central des syndicats reste une réduction globale et une meilleure organisation du temps de travail (...) Derrière le terme de "flexibilité" ne se cache souvent rien d'autre que la volonté patronale d'adapter l'embauche de la manière la plus flexible possible à la production et à la rentabilité (...) Aux tentatives patronales de déréglementer les conditions de travail sous le couvert de la flexibilité nous opposons une extension et un renforcement des lois et des conventions collectives." Devant les interventions successives de militants de gauche, seule Ruth Dreifuss a continué à défendre la position du Comité directeur. Tout s'est passé comme si la droite n'accordait guère d'importance à la discussion sur les formes du temps de travail. Fritz Reimann n'a levé les yeux de derrière ses lunettes qu'au moment où le délégué du SLP (livre et papier) zurichois Robert Riemer l'a vertement critiqué pour son attitude face à la flexibilité du temps de travail. Riemer, l'un des délégués les plus combattifs à ce Congrès, exigeait une position claire face aux propositions patronales. L'accord signé

peu après par la FTMH à ETA (cf. La Brèche, No 374) montre pourquoi Reimann et consorts gardaient le silence, et quelle valeur ils accordent aux décisions de Congrès...

La discussion de détail a apporté quelques modifications aux thèses. La plus importante concerne les

## L'ÉGALITÉ DES FEMMES CRÉE DES SURPRISES

Une résolution exigeait des pas concrets dans l'égalité des droits entre hommes et femmes. Adoptée sans opposition, elle n'a toutefois pas rencontré que des accords. Francesca Hauswirth est venue défendre la motion de la FTMH en faveur de cours d'introduction au perfectionnement professionnel pour les femmes. Mais les voix de sa propre fédération ont fait échouer sa motion.

Quand Francesca Hauswirth quitta la tribune, le vice-président lui rappela que les femmes devaient aussi respecter les temps de parole, ce qui provoqua les applaudissements de la salle. Mais le sommet fut atteint quand le président de la commission ouvrière de la SIG (Schaffhouse) vint expliquer à la tribune "ce que chacun chuchote pourtant par devers soi" : tout ce bavardage sur la discrimination des femmes serait en fait une insulte faite aux femmes ! Elles ne seraient pas les seules à subir des remarques sexistes. Les applaudissements furent plus disparates, mais il fut tout de même applaudi...

40 heures : "Nous revendiquons davantage de temps libre", a été remplacé par : "Nous revendiquons un travail pour tous et davantage de temps libre dans l'organisation individuelle de la vie." La FTCP a retiré sa motion refusant clairement la flexibilité du temps de travail, de sorte que la thèse à ce propos reste très confuse. Mais son introduction est claire : l'USS refuse la flexibilité que proposent les patrons.

Sur proposition du SSP-VPOD, la protection de la maternité et le congé parental ont été intégrés.

Fritz Leuthy s'est prononcé contre une fixation absolue de l'abaissement de l'âge de la retraite, refusant de soutenir l'initiative 62/60 ans (POCH, PSO, PdT). Le Comité directeur emporta ici la décision par 95 voix contre 84. Le refus de la proposition du SSP-VPOD qui exigeait de fixer les 40 heures à 8 heures par jour sur 5 jours fut obtenu encore plus de justesse : 85 voix contre 84.

Au vote final, les thèses amendées furent adoptées à l'unanimité.

## Les sociaux-démocrates cherchent des voix

Deux représentants du Parti socialiste suisse (PSS) étaient aussi là pour dire ce que la direction de ce parti attendait de ce Congrès. Dario Robbiani, chef de la fraction socialiste aux Chambres, a passé son temps à circuler entre les tablés en vendant son charme : un sourire à gauche, une poignée de main à droite.

Le salut du PSS est revenu à Helmut Hubacher et porta, comme on pouvait s'y attendre, sur le débat sur l'énergie et l'accident de la chimie bâloise. Il termina son intervention par cet appel : "Les poisons morts ne peuvent pas se défendre, mais nous pouvons le faire avant qu'il ne soit trop tard. Votez de nouveau pour nous !"

Puis ce fut le tour du "collègue" du Conseil fédéral. Dans un discours de près de deux heures, il avançait une nouvelle proposition en matière fiscale : des déductions forfaitaires sur l'impôt fédéral échelonnées selon la grandeur de la famille. Pas un bruit, pas une protestation n'a traversé la salle, même quand il a renouvelé son intérêt pour des impôts indirects. Le discours, rédigé à l'avance, passait dans un tel ronron qu'une grande partie des délégués s'était déjà endormie.

Bruno Bollinger

## SATIRICON



## MON CHEF

"Mon chef, il a pas souvent tort. Et y dit comme ça souvent, en parlant des bronzés de toutes sortes : entre eux et nous, y a vraiment un phénomène de culture. Y cause bien mon chef. Normal, c'est mon chef.

L'autre jour, nous autres de la police des étrangers, on en a expulsé deux de ces rastaquouères. Un Chinois du Gothard et un berger du Bosphore. Qu'est-ce qu'y gueulait, le Turc ! On le voyait vraiment bien, le "phénomène de culture" de mon chef. On les a quand même foutus dans le wagon cellulaire, direction Domodossola.

Sur le parcours, entre Aigle et Bex, le Moustapha et le rital ébriquent leur cellule et se tirent. Deux jours après, ceux de Berne nous avisent qu'on n'avait pas le droit de virer Sidi Ben Constantinople. A cause d'un foutu paragraphe, écrit aussi petit que le contrat de ma trancheuse-emballeuse automatique, celle que ma femme a achetée au Comptoir et qu'on paie depuis trois ans.

Bon, ben, évidemment, on a eu les journalisses sur le dos. Là, il a été très bien, mon chef, très calme. Il a dit : "Sur la communication de Berne figurait un alinéa dont la signification nous a échappé (...) B. ne sera pas poursuivi pour son évasion. Mais rien ne l'autorisait à détériorer du matériel." C'est vrai, non ? C'est pas parce qu'on se gourre qu'y faut tout dévaster...

Y'a juste Jaunin — un nouveau, quand on veut rire, on l'appelle Jaunin-le-jeunet — qui a fait comme ça :

— Mais chef, comment fait-on pour s'évader sans détériorer du matériel ?

Mon chef, il lui a répondu : — En y pensant suffisamment !

Alors là, j'ai pas laissé passer ma chance et j'ai rajouté :

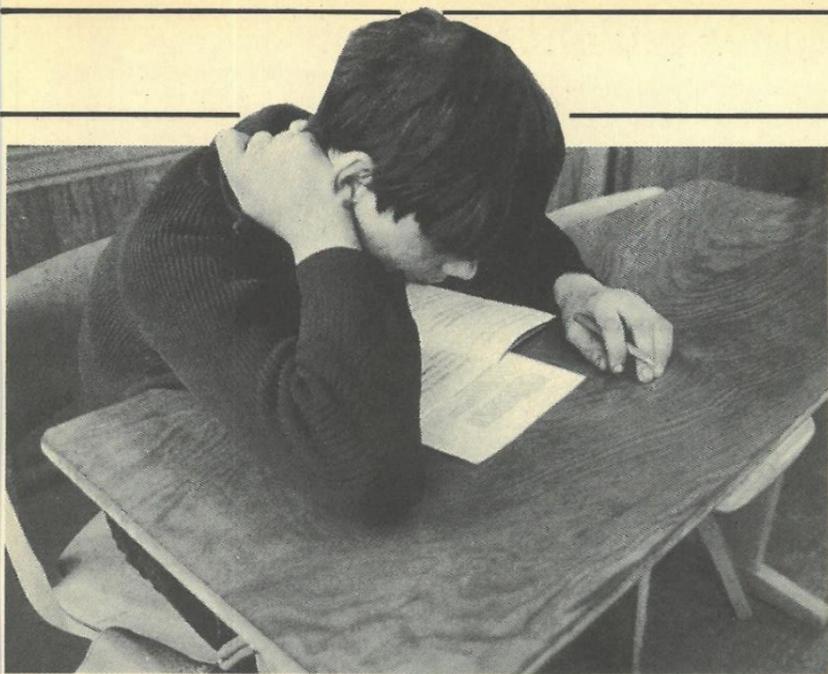
— Oh, ben ça, c'est pas pour nous, chef !

C'est sans réplique, hein ?

E. Peter-Panther

\* Le Matin du 29 novembre 1986.





## Les échecs scolaires des enfants immigrés

# UNE COURSE D'OBSTACLES

Il y a quelques semaines, les manchettes de certains journaux titraient : les enfants d'immigrés surreprésentés dans les classes spéciales. C'était à la suite de la parution du livre *Les échecs scolaires des enfants des travailleurs immigrés en Suisse : causes, mesures en cours d'application, perspectives*, de Cristina Allemann-Ghionda et Vittoria Lusso-Cesari. Pour parents, enseignants et autorités scolaires, cet ouvrage est édité par le Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation. Les auteurs ne s'arrêtent pas à la description d'un état de fait. Elles abordent aussi la discussion sur les mesures d'application et les perspectives.

Alors que le nombre d'élèves étrangers n'a pas diminué en valeur relative, leur nombre a augmenté dans l'enseignement spécialisé :

	1976/77	1984/85
Total population scolaire école obligatoire	904 129	745 361
Total étrangers dans l'école obligatoire	145 650	126 653
	16,1 o/o	16,9 o/o

De l'autre côté, on peut constater une forte augmentation du poids relatif des étrangers dans l'enseignement spécialisé :

	1976/77	1984/85
Total élèves classes spéciales	40 155	32 543
Total étrangers dans l'enseignement spécialisé	9 176	9 229
	22,8 o/o	28,3 o/o

(pp. 14-15)

"Suivant le pays de provenance, l'élève immigré aura des chances

### À PROPOS DES FILLES

Comme dans les autres statistiques scolaires, les filles réussissent mieux que les garçons :

	aucun retard	avec retard
jeunes Italiens	47 o/o	53 o/o
jeunes Italiennes	52 o/o	48 o/o
jeunes Suisses	65 o/o	35 o/o
jeunes Suissesses	80 o/o	20 o/o

(Recherche de R. Gurny, P. Cassée, H.P. Hauser, p. 19.)

Mais, au moment de leur entrée en apprentissage les choses se gâtent. "Alors que pratiquement il n'arrive pas que les jeunes indigènes passent sans apprentissage de l'école au travail, cela arrive parmi les Italiens dans 4 o/o des cas et jusqu'à 11 o/o des cas parmi les jeunes filles italiennes. Tandis qu'un jeune Suisse sur trois entre en apprentissage professionnel, pour les garçons italiens la proportion est de 1 sur 4, pour les jeunes filles italiennes de 1 sur 10. Un Suisse sur dix fréquente une formation professionnelle élémentaire. Les Italiens sont quatre fois plus nombreux." (p. 52.)

Sans crainte d'enfoncer les portes ouvertes, l'actualité d'ateliers publics d'apprentissage pour les filles et les immigrés reste entière.

T. T.-C.

différentes de réussite : en moyenne un enfant immigré sur 22 fréquente l'enseignement spécialisé. Pour les Turcs le rapport est d'un à six", écrivent les deux chercheuses (p. 16).

Les élèves allemands s'en tirent le mieux. Peut-être parce qu'ils n'ont pas à apprendre une nouvelle langue, ils parlent la langue de l'école. Puis viennent les Suisses, les Français, les Grecs. Avec un certain écart suivent les Italiens, les Espagnols et les Yougoslaves. Et loin derrière, les Turcs.

En ce qui concerne les retards scolaires, on retrouve la même tendance.

### Parmi les causes

Les auteurs mentionnent trois obstacles supplémentaires que les enfants d'immigrés doivent franchir pour réussir à l'école, sans parler des structures, des branches sélectives de l'institution scolaire, etc. :

1. "parler et écrire une langue différente de leur langue d'origine;
2. se mouvoir dans un système de normes, de comportements plus ou moins distantes de celles en vigueur dans leur propre famille et dans leur pays de provenance;
3. ne pas se laisser démotiver par l'atmosphère de séjour provisoire qui souvent domine en famille."

A propos du premier point, il ne s'agit pas seulement d'apprendre une nouvelle langue : "Les enfants de travailleurs immigrés ne possèdent pas une langue maternelle au sens habituel du terme, mais une "langue d'origine" en voie de dégénérescence et une "langue d'accueil" associée à une culture en contradiction avec les comportements et les valeurs familiales." (Py, 1981, in op. cit., p. 9). La richesse, la qualité de la communication et de la représentation du monde que permet la langue ne peuvent qu'en souffrir et devenir un facteur de handicap.

En Suisse alémanique, les difficultés sont encore accrues : dans certaines situations courantes d'échange, de communication, on parlera suisse allemand ; à l'école, à la radio, on pratiquera l'allemand standard.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur le point 2 cité par les auteurs. C'est certainement l'élément le plus important, mais aussi le mieux connu. Chacun a des exemples à

l'esprit. Des films de Güney Le troupeau ou *Le Christ s'est arrêté à Eboli* à l'enquête du journaliste allemand Wallraff (*Tête de Turc*), et j'en passe. Ils évoquent bien les contradictions de civilisation, de culture qui s'entrechoquent et que les immigrés doivent vivre et intégrer.

En dernière instance, le point trois ("l'atmosphère du séjour provisoire") s'est incontestablement aggravé avec la récession, les licenciements massifs de travailleurs étrangers. Ajoutons-y les difficultés d'intégration liées à la communauté culturelle, la xénophobie ambiante et les problèmes sociaux comme la crise du logement.

### L'AVIS DE DEUX LINGUISTES

"L'utilisation d'une langue appropriée à la situation communicative présuppose chez l'individu des capacités logico-sémantiques, sémiologiques, de conception des phrases, etc., dont nous avons trop souvent constaté le caractère limité chez les élèves que nous avons pris en considération. Et qui ne possède pas ces capacités dans l'absolu, c'est-à-dire dans n'importe quel système (...) ne sera jamais en mesure, je ne dis pas de devenir bilingue, mais aussi d'affronter et de mener à terme le processus d'intégration des deux langues que nous souhaitons tous.

Avant donc de parler de langue, et de son enseignement intensif, que l'on parle de langage, c'est-à-dire de la capacité dans l'absolu de manipuler les signes qui composent un système linguistique déterminé pour exploiter pleinement tout le potentiel sémantique qu'il offre, c'est-à-dire pour communiquer de façon appropriée dans le plus grand nombre de situations (langue orale et langue écrite, niveau formel et niveau informel,

etc.). Pour cela, à notre avis, la langue à utiliser dans la délicate période qui précède l'école obligatoire, est un fait d'importance secondaire. Ce qui importe, c'est que dans cette langue, et au cours de cette période, soient compensées, avec des programmes didactiques spécifiques et finalisés, les carences de type communicatif que la situation d'isolement social a provoquées chez ces enfants et qui, si elles ne sont pas éliminées avant l'alphabetisation, risquent de devenir plus tard (...) insalubres." (Grassi C., *Educazione linguistica nelle scuole materne*, p. 36.)

Bernard Py (1981) écrit de son côté : "La langue d'accueil exerce une forte pression sur les structures et les possibilités expressives de la langue d'origine. La dégénérescence qui s'ensuit n'est pas seulement un problème linguistique, car la langue d'origine est un des instruments indispensables dont l'enfant a besoin pour construire sa personnalité." (Py B., *Etre migrant*, pp. 36-37.)

### Les mesures

\* Accorder la priorité à l'éducation préscolaire.

En Suisse, la situation est globalement assez catastrophique, sauf dans certaines villes. Le modèle éducatif dominant reste celui de la mère à la maison. Cela a l'avantage d'être moins cher bien sûr, mais laisse aussi le plus agir les différences selon les milieux : type de logement, disponibilité liée aux temps de travail, au caractère usant et fatigant d'un travail non qualifié, type de loisir, etc.

Par exemple à Zurich, il existe peu de crèches. Les immigrés, par le biais de leurs consulats et de leurs associations, ont été amenés à constituer leurs propres crèches, comme le firent les Italiens. De fait, dans ces écoles maternelles italiennes, les enfants de toutes les nationalités sont accueillis.

Des écoles de ce type pourraient offrir un point de rencontre culturel des immigrés et du pays d'intégration ; il faudrait que parmi le personnel engagé on trouve aussi bien des employés parlant la langue locale que la langue des pays de provenance.

\* Intervenir au niveau de l'enseignement obligatoire.

L'essentiel des revendications des associations d'immigrés et de leur consulat étaient dirigées vers l'école obligatoire : classe d'accueil, d'intégration, cours de langue scolaire, cours d'appui, d'aide aux devoirs, cours de langue et de culture d'origine. Les disparités sont énormes d'un canton à l'autre. Seuls les enfants italiens de certains cantons (Genève par exemple) peuvent bénéficier des cours dans leur langue sur le temps scolaire.

Les auteurs ne mentionnent pas l'impréparation des enseignants pour apprendre la langue scolaire à des élèves dont ce n'est pas la langue

des cours de langues locales, formation, spécialisation et recyclage professionnel.

\* Assistance individuelle aux parents.

A Zurich a été créé en 1973 le Centre d'informations scolaires des Colonies libres italiennes qui a pour but :

- "informer les parents sur le système scolaire local ainsi que sur les besoins et les droits des enfants ;

- soumettre à des examens psychologiques les enfants affectés à des classes pour élèves "peu doués" (p. 62).

Ce centre a connu un réel succès de fréquentation, y compris concernant les résultats. "Alors qu'en 1977, relèvent les auteurs, il a été possible dans 57 o/o des cas de réinsérer dans des classes normales des enfants affectés à des classes spéciales, le taux de succès a été de 89 o/o en 1979" (pp. 63-64).

Cette réalisation est intéressante. Elle permet une collaboration entre parents, un lieu de leur culture, les services médicaux scolaires et l'institution scolaire.

### Les propositions ne suffisent pas...

Les recommandations émises par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique du 24 octobre 1985 envisagent, entre autres, d'"intégrer les enfants de langue étrangère dans les écoles publiques en évitant toute discrimination (...) L'intégration s'accompagne d'un droit au respect de l'identité culturelle transmise par les parents." Eviter les discriminations est déjà bien en deçà de ce qu'il faudrait. Des élèves si différents nécessiteraient une prise en charge très différenciée ; et ces recommandations restent des vœux pieux. A l'heure de l'austérité, même si les budgets ne sont pas déficitaires et les profits en hausse, rien n'est entrepris.

Avec la xénophobie ambiante et l'expulsion des réfugiés, il n'est pas payant électoralement de proposer des mesures favorables aux travailleurs immigrés qui n'ont plus que la possibilité de se terrer.

T. Thévenaz-Christen



Interfoto

## «La défense d'un droit»

Les impressionnantes manifs des étudiants et lycéens étaient précédées par celle des enseignants du 23 novembre. Depuis, le mouvement n'a cessé de prendre de l'ampleur dans les lycées et les facs, défiant le gouvernement Chirac. Dans cette première interview, Daniel Ben Saïd, enseignant à Paris VIII et membre de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IV<sup>e</sup> Internationale) explique les points de convergence entre la lutte des profs et celle des étudiants et lycéens. Etudiant à Nanterre lors de la révolte de mai 1968, il souligne également les différences qui distinguent ces deux mouvements.

**La Brèche :** Le 23 novembre, à l'appel de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), 200 000 personnes manifestent à Paris "en défense de l'avenir de la jeunesse". Quatre jours plus tard, ce sont 300 000 étudiant(e)s et lycéens qui descendent dans les rues de la capitale pour protester contre le projet Devaquet. Quels sont les points de convergence entre la mobilisation des profs et celle des élèves ?

**Daniel Ben Saïd :** C'est une mobilisation — de plus en plus chez les étudiants et lycéens du reste — qui s'affirme en défense d'un droit à l'enseignement gratuit à tous les niveaux et d'un système public d'éducation nationale. Les profs y sont attachés, tant au contenu et à la conception de l'éducation qu'à leur statut lié à ce service public, remis en cause par le ministre de l'Éducation nationale René Monory. Voilà un point de convergence important au niveau de la signification globale des mesures envisagées.

Nous nous battons, et la coordination étudiante aussi, pour un appel à la grève générale dans l'éducation nationale, donc incluant les profs. Mais se battre contre le projet Devaquet implique un certain regard critique sur le passé. En effet les gens découvrent que la loi Devaquet généralise une série de mesures déjà amorcées dans la loi Savary, du précédent gouvernement socialiste. Cela peut gêner quelque peu les directions syndicales liées au Parti socialiste... Il n'est pas impossible d'ailleurs qu'à la revendication générale de retrait de la loi Devaquet s'ajoutent des revendications précises, université par université, qui reviennent sur certaines dispositions de la loi Savary.

\* Comment analyses-tu l'émergence soudaine et assez inattendue de ce mouvement étudiant et lycéen alors que les médias parlent constamment d'une "génération Tapie", c'est-à-dire individualiste et imprégnée de l'idée de compétition ?

— Contrairement à une image reçue, je considère qu'il y a une réelle activité politique de la jeunesse. Je dis bien une activité politique, pas une organisation politique. Si on regarde à l'échelle européenne, cette activité politique de la jeunesse est beaucoup plus massive et intense aujourd'hui qu'elle ne l'était avant 1968. Il suffit de considérer l'ensemble des mobilisations antiguerre, anti-OTAN, antiraciste ou sur des questions humanitaires, contre la faim dans le monde, etc. En France, ce phénomène était peut-être moins apparent dans la mesure où le mouvement antiguerre est beaucoup plus faible qu'ailleurs. Bien que, et tout le monde le reconnaît, une bonne part des jeunes actifs contre le projet Devaquet aient fait leur apprentissage sur le terrain de l'antiracisme au cours des deux ou trois dernières années. Avec une conséquence : beaucoup considéraient la vague SOS Racisme comme un truc humanitaire superficiel. En fait, elle a ancré, dans des couches larges de cette jeune génération, en particulier auprès des lycéens/nes, une série de réflexes sur les idées de justice, d'égalité, qui maintenant s'expriment à nouveau dans la lutte contre Devaquet. Et à une échelle de masse, voilà ce que les "observateurs" n'ont pas soupçonné, entre

### COMBIEN DE JEUNES ET OÙ

\* Dans les statistiques, les jeunes représentent une population dont la tranche d'âge est comprise entre 16 et 25 ans.

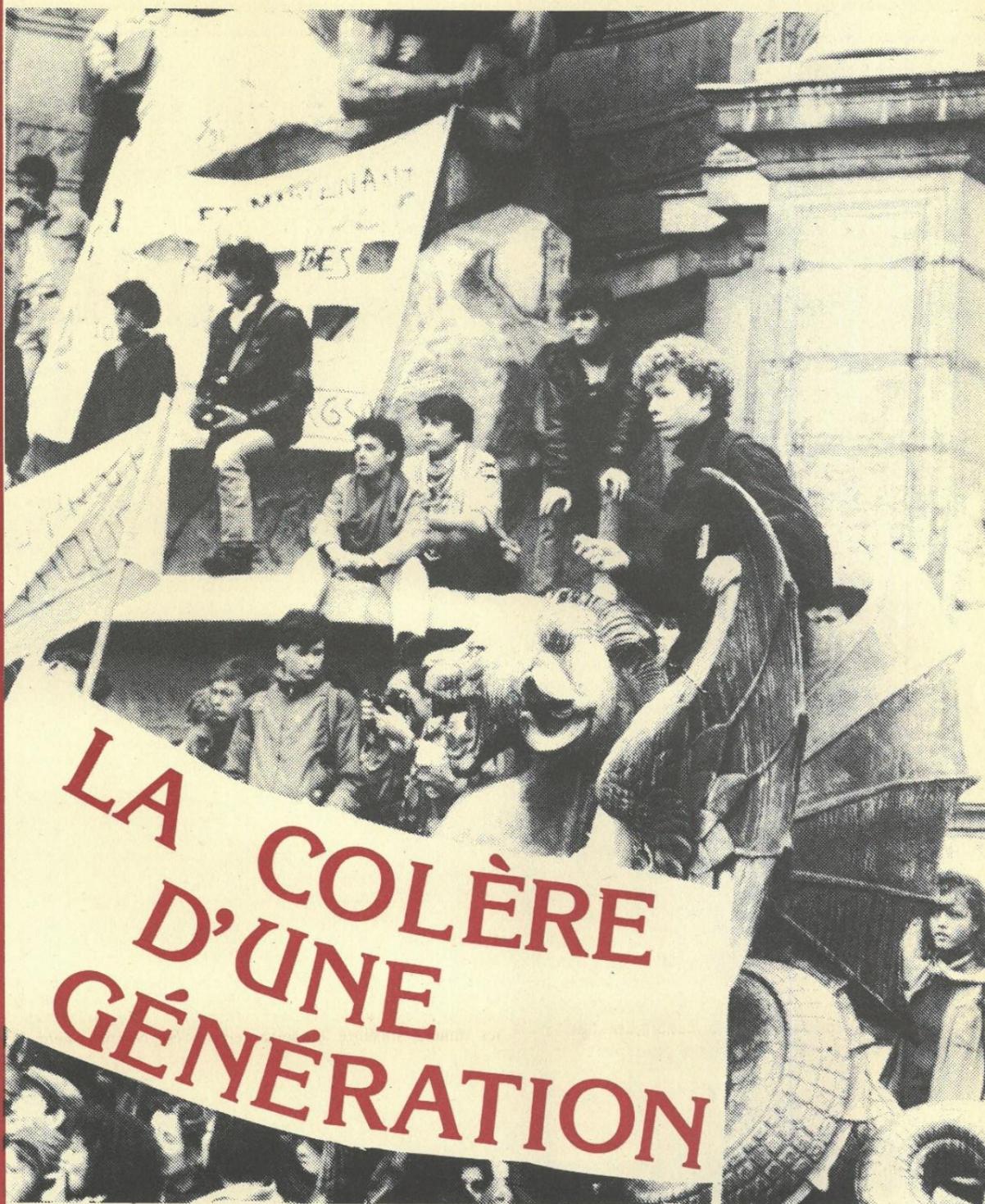
\* En mars 1986, 33,1 o/o des 16-25 ans sont scolarisés; 36,1 o/o ont un emploi au sens strict du terme; le reste des jeunes se répartit entre les chômeurs (11,5 o/o), les inactifs (5,9 o/o) et toute la palette des stages, apprentissage, stage d'insertion professionnelle, formation en alternance dont 2,3 o/o de TUC (travaux d'utilité collective).

\* 36 o/o du total des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans, soit 889 000 en août 1986; 18,7 o/o de ceux-ci sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an.

\* Entre 1975 et 1982, l'effectif des jeunes de moins de 25 ans dans les entreprises a baissé de 19 o/o, et de 35 o/o dans la seule industrie. Entre 1973 et 1983, l'embauche des jeunes sans expérience a baissé de moitié (de 600 000 à 300 000).

\* En 1984, 56 o/o des jeunes ayant un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) sont au chômage neuf mois après; 38 o/o quand ils ont fait un apprentissage.

## En France, les jeunes veulent un avenir :



*A l'heure où nous bouclons, des centaines de milliers de jeunes, soutenus par les organisations syndicales, défilent silencieusement à Paris avec comme slogan principal : Plus jamais ça. Ils protestent bien sûr contre l'assassinat de Malik Oussebine, étudiant beur de 22 ans, tabassé à mort par des flics. Ils concluent aussi un extraordinaire mouvement de protestation contre l'introduction de la loi Devaquet sur les universités et les réformes Monory dans les lycées. Une mobilisation victorieuse sur toute la ligne. Non seulement les projets Devaquet et Monory sont retirés, mais en plus Chirac est obligé de reculer sur d'autres réformes : la révision du Code de la nationalité et la privatisation des prisons. Pour la première fois depuis le 16 mars, les visées néolibérales du gouvernement RPR — UDF sont bloquées net. Un exemple à méditer.*

*Dans les trois entretiens de ce dossier (réalisés pour des impératifs de délai avant la manifest du 4 décembre), les interviewés, actifs dans le mouvement, tentent d'expliquer l'émergence de cette fantastique mobilisation. Ils racontent également comment le mouvement s'est développé et organisé et quels en furent les étapes.*

autres le gouvernement qui s'est manifestement trompé sur les rapports de forces.

Il s'agit en somme d'une espèce de conflit de société, je dirais même de culture. A savoir, la défense d'un système de valeurs : l'enseignement est un droit démocratique, il doit être égalitaire, le fric et la concurrence ne doivent pas le conditionner. Les étudiants de Dauphine, pourtant une fac d'élite, brandissaient le slogan : "A quand les unis cotées en bourse ?"

L'idée aussi que l'enseignement a une finalité qui est la préparation à l'emploi, une vraie préoccupation en France; que l'université a une vocation dans la diffusion d'une culture générale rendant possible les futures reconversions professionnelles, évitant les spécialisations étroites. Ces jeunes en définitive revendiquent le droit à l'accès à une culture générale non conditionnée par des critères financiers. Tout cela bien entendu va à l'encontre de toute l'idéologie néo-libérale de privatisation.

Enfin, c'est la première lutte, en dehors de la campagne antiraciste, qui rassemble côte à côte des très jeunes d'origines nationales et culturelles fort diverses. Cela peut être un creuset très important pour l'avenir.

\* Ce mouvement se définit comme "apolitique". Qu'est-ce que cela signifie en fait ?

— C'est un mouvement contre la politique gouvernementale et comme il s'agit d'un projet de société sur l'enseignement, c'est forcément une question politique. Mais ils et elles refusent la mainmise des partis politiques et

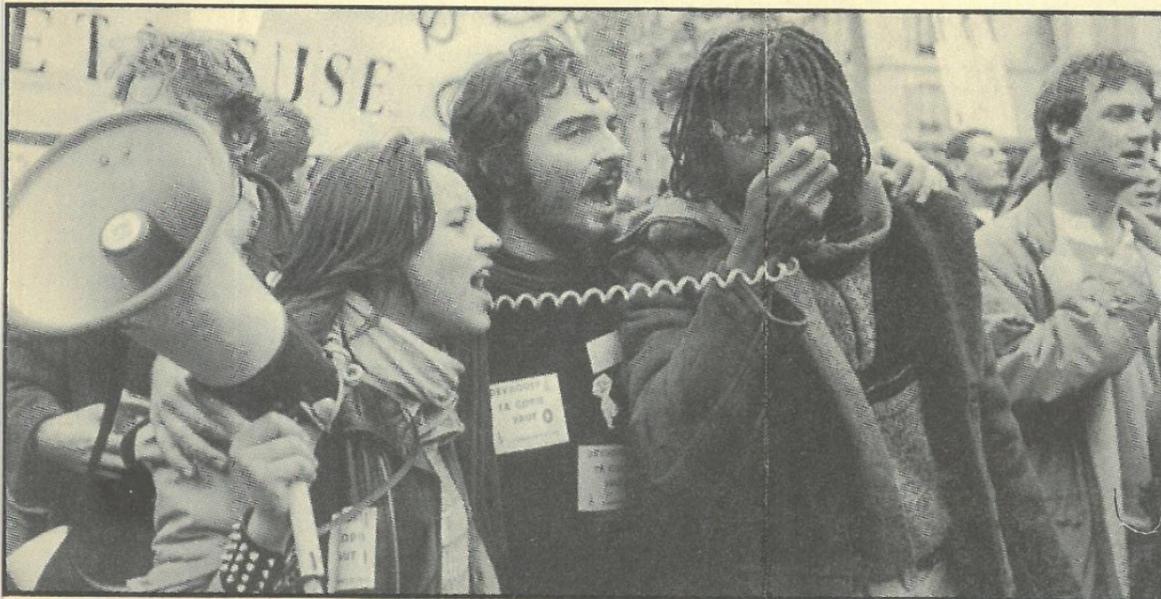
même des syndicats enseignants. Ce qu'ils veulent, c'est la solidarité.

Cela marque une défiance qui est l'héritage de ces vingt dernières années : les partis politiques ont grillé leurs cartouches dans les différentes politiques gouvernementales. Ce mouvement jeune, et c'est positif, craint toute espèce de manipulation; une méfiance qui découle de l'expérience accumulée envers les partis, les syndicats et leur rôle.

Dans le cours même du mouvement cependant, ils s'assument comme clairement politique. Il y a certes une réticence à élargir la plate-forme revendicative à d'autres choses que le rejet du projet Devaquet, ce qui me paraît correct car ils veulent gagner là-dessus. En revanche, dans le cadre des débats dans les lycées et les amphes, le lien se fait très directement avec d'autres attaques du gouvernement Chirac, comme la révision du code de la nationalité. En témoignent également certains slogans de la manif du 27 novembre, tels que "Devaquet, Monory, un charter pour le Mali", faisant explicitement référence aux expulsions d'étrangers.

\* Peut-on parler d'un nouveau "mai 68" ? Quels sont les différences et les points communs d'avec la révolte étudiante de l'époque ?

— Je vois en tout cas trois différences. La première concerne les courants politiques dans le mouvement, très présents en mai 68, alors que cette fois-ci ils sont beaucoup plus affaiblis. La politisation en est aussi plus lente. Un deuxième problème est celui des perspectives. En 68, nous connaissions une situation de quasi plein emploi; aujourd'hui,



## «L'angoisse d'une jeunesse»

**C'**est l'angoisse d'une jeunesse qui se sait atteinte par le cancer du chômage", raconte ci-dessous Pierre François, étudiant à Tolbiac dans la région parisienne. Membre du comité de grève de son uni, Pierre François retrace pour *La Brèche* les principales étapes de cette gigantesque mobilisation. Il signale aussi les raisons de la colère des jeunes. Ou quand la "génération Tapie" se révèle être plutôt une "pote génération".

### À PROPOS D'EMPLOI

Aborder le problème de l'emploi des jeunes, c'est aussi aborder le problème de la formation. En effet, le pourcentage du chômage des jeunes est fonction du nombre de diplômes obtenus. Les différents gouvernements se sont penchés sur la question. Voyons ce qu'il en est.

Depuis 1985, 129 000 jeunes ont suivi un stage d'insertion à la vie professionnelle (SIVP); 77 200 jeunes ont signé un contrat d'adaptation et seulement 8400 jeunes ont eu droit à un contrat de qualification. Ces chiffres sont éloquentes. De nos jours, on ne forme plus les jeunes à un métier, on les forme à s'adapter à la vie professionnelle.

"L'ANPE (l'agence pour l'emploi) m'a proposé un SIVP dans une boîte de maçonnerie, raconte Patrick. Le chef n'avait visiblement pas envie que j'apprenne le métier. J'ai passé quinze jours à balayer et à arracher des pointes. C'est ridicule parce que j'avais déjà de bonnes connaissances en maçonnerie. Je me suis tiré."

Les jeunes en SIVP gagnent 17 o/o du smic (le salaire minimum) s'ils ont moins de dix-huit ans et 27 o/o après. Ils travaillent trente-neuf heures par semaine mais n'ont aucun diplôme à la fin de leur stage.

Vincent Pasquier

d'hui on sort d'une expérience de cinq ans de gouvernement de gauche et on se retrouve avec près de trois millions de chômeurs. Toutes ces hypothèques pèsent évidemment de leur poids. Enfin la référence au contexte international. Il y a dix-huit ans, le mouvement était d'emblée anti-impérialiste, contre la guerre américaine au Vietnam. Je me rappelle qu'à Nanterre on disait que le mouvement était ouvert à tous, sans préjugés ni préalables, sauf à ceux qui soutenaient l'intervention américaine au Vietnam. Aujourd'hui les questions internationales se sont complexifiées et obscurcies et rendent ce "passage" beaucoup plus compliqué.

En outre la contestation de 68 était plus globale et surtout elle pouvait déboucher sur une contrepartie positive: il y avait une idée de révolution, de changement de la société. Aujourd'hui la contestation tend aussi à se globaliser — notamment contre la soumission de l'ensemble de la société aux critères marchands — mais elle a du mal à trouver un débouché, à définir une autre logique que celle de la société bourgeoise. Il y a en somme une confiance dans la démocratie, à condition toutefois que le gouvernement ne fasse pas de bêtises car ça pourrait virer très vite. Je crois, par exemple, que Chirac n'a pas intérêt à utiliser les procédures d'urgence habituelles (l'article 49-3) pour avaliser le projet Devaquet car cela apparaîtrait comme une véritable provocation.

Propos recueillis par P. Girardet

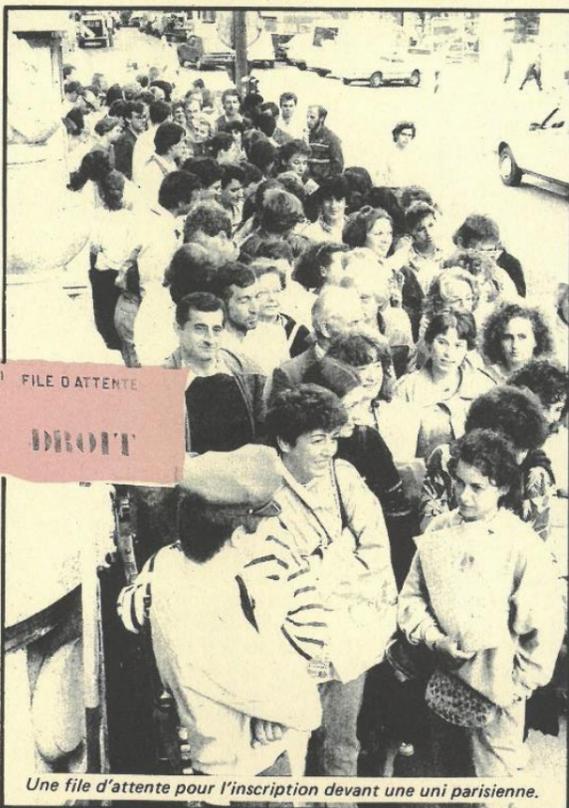
*La Brèche*: Le projet de loi Devaquet a littéralement fait exploser un mouvement jeune, étudiant et lycéen, extrêmement important. Quels sont le contenu et les buts de ce projet de réforme?

*Pierre François*: Le principal et quasi unique volet concerne la sélection. Mais situons d'abord le contexte.

C'est la première fois en France que le budget de l'éducation nationale passe en-dessous de celui de la défense. Ceci signifie que des choix politiques et sociaux ont été effectués. Des choix qui se traduisent par des budgets d'austérité dans l'enseignement impliquant entre autres des suppressions de postes dans les facs et les lycées. Les gouvernements successifs, depuis plusieurs années déjà, ne veulent plus assurer le droit à un enseignement supérieur pour tous et toutes. On constate ainsi depuis une décennie le phénomène suivant: le boom universitaire enregistré dans les années soixante et soixante-dix s'est complètement stoppé; la possibilité pour les couches sociales moyenne et défavorisée d'accéder à l'enseignement supérieur s'est considérablement rétrécie, voire a disparu, dans certaines facs parisiennes.

Là-dessus arrive le projet Devaquet qui instaure une série de mesures avec, pour dénominateur commun, la sélection. A l'entrée de l'université d'abord, puisque les titulaires du bac ne pourraient plus accéder directement aux facs de leur choix mais devraient passer par une suite de filtres (mise au concours des places, examens ou obligation d'avoir une mention au bac). Entre le DEUG (examen après la deuxième année d'uni) et la licence ensuite où, à nouveau, le candidat subira un autre barrage de sélection. Une sélection par le fric également car le projet prévoit de multiplier par deux les droits d'inscription, ce qui, tout compris (droits administratifs, mutuelle et sécurité sociale), signifierait des taxes jusqu'à 3000 francs français dès l'année prochaine. S'ajoute encore la suppression des diplômes nationaux au profit des diplômes locaux ayant, en fait, la valeur des facs qui les délivreront.

(suite page suivante)



Une file d'attente pour l'inscription devant une uni parisienne.

## Lendemain de jeudi

La plus grande manif de jeunes. Un million à Paris sans doute, plus de 300 000 en province. Toute une génération, ce jeudi 4 décembre, pour dire non à une sélection accrue, non à un système d'enseignement dessiné selon le modèle du libéralisme sauvage. Après les bavures policières de l'été dernier, la traque aux faciès chère au ministre de l'Intérieur Pasqua, l'expulsion brutale des 101 Maliens, ça aurait été au tour des jeunes, lycéens et étudiants, à subir l'étau pour près de la moitié des étudiant(e)s: toutes les grandes Ecoles (ENA, Centrale, Polytechnique), les écoles d'ingénieurs et de médecine, même certaines unis comme celle de Dauphine organisent un sévère tri parmi les bacheliers. Le projet Devaquet aurait généralisé cette méthode à l'ensemble des facs. Les jeunes l'ont bien compris qui se sont massivement mobilisés. Car ils ont leur avenir à défendre sur lequel pèse un chômage à trois millions<sup>1</sup>.

Deux fois plus nombreux, ce 4 décembre, que la semaine précédente! Tellement sûrs de leur force que l'espoir de faire reculer le gouvernement le jour même était bien présent. Le gang à Chirac a cependant répondu par une fin de non recevoir. A l'issue de la rencontre avec Monory et Devaquet, les représentants de la coordination étudiante constataient: "Nous n'avons pas été écoutés. Les ministres nous ont réaffirmé que le retrait du projet de loi était hors de question." Au même moment, les CRS chargeaient, laissant sur le trottoir deux jeunes grièvement blessés, dont l'un, François Laurent, 21 ans, un œil crevé.

La tactique du gouvernement était transparente: minorer l'importance de la manif (d'où les chiffres ridicules avancés par la préfecture de police); déstabiliser et diviser le mouvement en brandissant une prétendue récupération par l'extrême gauche. Gagner du temps et jouer sur l'usure. Ajoutons-y la provocation, policière entre autres<sup>2</sup>, pour susciter des affrontements, pour discréditer le mouvement et y exacerber ainsi des tensions.

Mais le mouvement n'est pas tombé dans le piège. Même quand le gouvernement a durci la répression, avec un abouissement fatal. Dans la nuit du vendredi au samedi 6 décembre, trois flics tabasseurs du peloton de voltigeurs motocyclistes ont à ce point roué de coups Malik Ousseki, un étudiant beur de 22 ans, qu'il en est mort. Un assassinat pur et simple! Le lendemain, des dizaines de milliers de personnes, jeunes et parents de jeunes, étaient à nouveau dans la rue. Et la coordination étudiante, plus soudée que jamais, décidait d'un appel à la population pour le 10 décembre, cet appel s'adressant aussi aux organisations syndicales. Le mouvement est dès lors en passe de toucher de nouveaux secteurs sociaux, de catalyser une série de mécontentements. Avec un capital de sympathie majoritaire dans la population (d'après un sondage, 62 o/o des Français(e)s favorables aux revendications étudiantes), la lutte peut s'affirmer encore plus puissante qu'auparavant.

C'est alors que Chirac doit reculer. Pour la première fois depuis le 16 mars, le train de réformes lancé par ce gouvernement est stoppé net. Pour prendre la mesure de ce succès considérable, citons René Monory qui, le 28 novembre, disait encore: "Si on retire le projet (Devaquet), il n'y a plus de gouvernement." Or les jeunes lycéens et étudiants ont obtenu le retrait du projet Devaquet et des réformes Monory sur les lycées. Ce n'est pas tout de surcroît: Chirac doit aussi reculer sur ses autres "projets de société" (code de la nationalité, privatisation des prisons) dont la discussion sera reportée au printemps prochain. Lycéens et étudiants ont plongé ce gouvernement de "gagners" dans une crise sans précédent. Une victoire sur toute la ligne, grâce à une mobilisation exemplaire dont les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier traditionnel feraient bien de s'inspirer... Et cette expérience a trempé la résolution de la jeunesse qui découvre le vrai visage du projet chiraquien. Celui de la violence néo-libérale s'attaquant à tous les secteurs de la société: jeunes, immigrés, femmes, salariés...

La coordination étudiante a maintenu son mot d'ordre de grève et de manif dans toute la France pour le mercredi 10 décembre. Pour protester contre les violences meurtrières de Pasqua et Chirac, leur modèle de société du "tous contre tous". Les jeunes ont raison, ce gouvernement est une menace.

Pietro Boschetti

1. Dans un sondage SOFRES effectué auprès des jeunes, 55 o/o des sondé(e)s indiquent que l'inquiétude face à leur avenir professionnel est décisive dans leur participation au mouvement.

2. La presse française (*Le Monde*, *Le Matin*, *Libération*) a rapporté plusieurs témoignages concernant des casseurs-flics ayant infiltré les manif. Par exemple, le soir du 6 décembre, un groupe de casseurs casqués sortent de la mairie de Paris pour aller rejoindre les manifestants sans être le moins du monde inquiétés par les cordons de CRS entourant la mairie.



Il faut bien voir la logique cohérente de l'ensemble du projet. Le maître mot de la réforme universitaire est celui d'autonomie. C'est-à-dire substituer au service public de l'enseignement supérieur avec toutes ses garanties, des faes, autonomes financièrement, de valeur tout à fait inégales. Autrement dit, créer un système à double vitesse : des unis d'élite pour des étudiants d'élite et fortunés, avec un large financement privé puisqu'il y aura désengagement de l'Etat, délivrant des diplômes très cotés par le patronat mais exigeant une sévère sélection avant l'entrée et à l'intérieur de la filière.

\* Quelles ont été les étapes du mouvement jusqu'à la première grosse manif du 27 novembre ?

— Le principal syndicat étudiant, l'UNEF ID (indépendant et démocratique) avait décidé une grève nationale d'avertissement le 21 octobre, jour de grève pour la fonction publique. Cette action a eu pas mal d'échos et constituait à la fois une grève d'avertissement et le début d'une large information sur le projet Devaquet. A Caen et dans d'autres villes, les étudiants et lycéens ont largement participé et ont lancé un appel national contre le projet de réforme et pour la poursuite du mouvement. Sur la base de cet appel, qui a réuni des milliers de signatures, s'est enclenchée alors une dynamique de mobilisation. A Villeneuve, une fac de la région parisienne, la mobilisation a atteint un tel point que les étudiants sont entrés en grève. Le 15 novembre s'est tenue à Caen la première coordination étudiante à laquelle participaient des représentants de Limoges, Nantes, Amiens, Lille, Paris I, Villeneuve, Le Mans, Rouen et Caen. Cette coordination lance le mot d'ordre de grève pour les unis où la mobilisation le permet. Dans la semaine du 15 au 22 novembre, une vingtaine de faes, essentiellement parisiennes, se mettent en grève.

De son côté, l'UNEF ID organise le 22 novembre à Paris des états généraux qui se transforment en états généraux de l'ensemble du mouvement et décident la grève générale dans toutes les unis. Dès lors, les choses se déroulent très vite. En deux, trois jours, on assiste à l'éclosion d'un mouvement étudiant extrêmement fort, avec la généralisation de la grève sur 60 des 72 faes du pays et, en outre, à l'émergence d'une vague de fond lycéenne, très spontanée et ultra com-



bative. Le 27 novembre, c'est la première journée nationale de protestation dans toutes les villes de France qui verra de 500 000 à 600 000 jeunes dans les rues.

\* Cette "explosion" de la jeunesse a surpris bien du monde, le gouvernement Chirac en premier lieu. Quels sont les facteurs qui ont à ce point catalysé ce mouvement de protestation ?

— Il y a une cause immédiate. La loi Devaquet a été préparée quasiment en secret et tout d'un coup on se dépêche de la faire passer devant l'Assemblée. Cette procédure de mercenaire a scandalisé plus d'un et a certainement joué un rôle d'accélérateur sur le mouvement.

Mais il existe un deuxième facteur beaucoup plus profond. C'est l'angoisse d'une jeunesse qui, même si elle parvient jusqu'à une formation universitaire, se voit atteinte par le cancer du chômage, doute sur son avenir... On ressent très fort cette préoccupation dans les débats, les forums ou les commissions. Des questions, telles que : quelle qualification pour l'avenir, quel emploi, etc., surgissent constamment. La frange la plus combative du mouvement commence du reste à lier la précarité de l'emploi aux

### RÔLE DU DIPLÔME...

Avoir un diplôme universitaire ne garantit pas un emploi. Mais c'est un sérieux atout. L'expérience montre en effet que, malgré les faiblesses de l'enseignement supérieur, les diplômés de l'université ont plus de facilité sur le marché de l'emploi que les autres. Le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) donne des chiffres intéressants à cet égard. Si 40 o/o des jeunes sont au chômage neuf mois après la fin de leur formation, ce n'est le cas que pour 14 o/o des diplômés du supérieur.

### ... ET SÉLECTION SOCIALE

Le projet Devaquet aurait aggravé la sélection sociale, barrant l'accès à l'université aux plus défavorisés. Actuellement, la situation est la suivante : les enfants d'ouvriers et d'employés (60 o/o de la population française) représentent moins de 25 o/o des effectifs étudiants. Les enfants de chefs d'entreprises, de cadres supérieurs et de professions libérales (15 o/o de la population) sont 45 o/o des étudiants.

attaques contenues dans la réforme universitaire. Voilà pourquoi aussi les jeunes sont très déterminés à se battre : ils se sentent effectivement menacés.

Un autre élément réside dans le fait que les nouveaux étudiants appartiennent à cette génération de jeunes qui ont connu les campagnes antiracistes dans les lycées, qui ont donc déjà vécu une première expérience d'action collective. On pourrait synthétiser ceci sous le nom de "pote génération", celle de SOS Racisme. Dans la mobilisation contre la loi Devaquet, l'aspect égalitaire est très important. Les jeunes se battent contre la sélection par le fric, pour un droit égal pour tous et toutes d'accéder à une formation supérieure. Ces thèmes égalitaires étaient déjà portés par les campagnes antiracistes.

Ce mouvement se sent très fort, très sûr de lui. C'est sans doute la première fois en France, depuis une bonne décennie, qu'un pareil mouvement social majoritaire se développe. Majoritaire non seulement parmi les profs, les lycéens ou les étudiants, mais aussi auprès de l'opinion publique. Les parents savent parfaitement que leurs enfants doivent disposer d'une solide formation pour avoir de

meilleures chances plus tard sur le marché de l'emploi. L'association de parents la plus importante, la FCPE, nous soutient d'ailleurs.

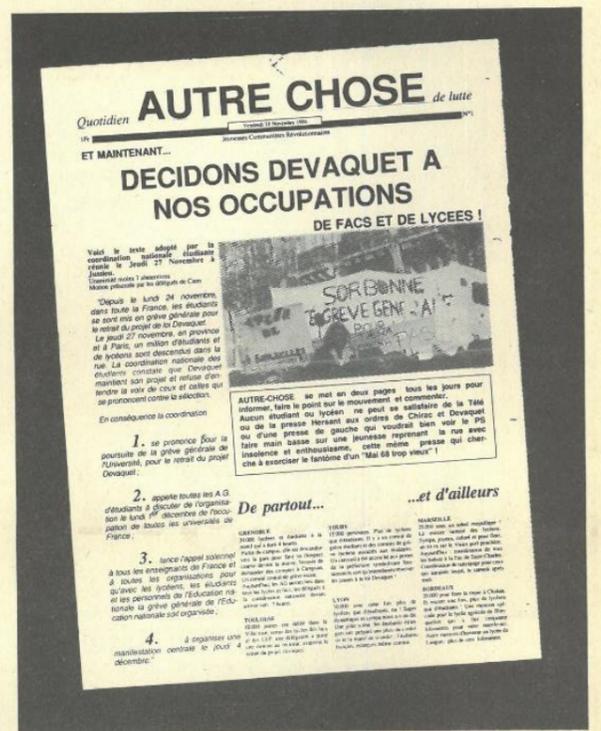
\* Les jeunes insistent beaucoup sur le caractère "apolitique" de leur action. Pourquoi ?

— Ils rejettent ce qui leur semble "politicien" dans la politique. Dès le début de l'action, les non syndiqués et les non militants de partis politiques ont immédiatement manifesté leur volonté de prendre en charge leur lutte. D'où l'importance donnée à l'auto-organisation. Au départ, cela s'est traduit par un rejet de l'ensemble des organisations politiques et syndicales. Par crainte de la récupération. Mais dans un deuxième temps, lorsque ces organisations ont fait leurs preuves, lorsqu'elles ont su s'insérer dans le mouvement, elles furent alors acceptées comme partie prenante de la lutte.

Le mouvement se dit "apolitique". Cependant tout le monde se rend bien compte qu'il s'agit d'une épreuve de force majeure contre le gouvernement.

Ceci dit, la perspective reste inchangée. Nous sommes prêts à discuter avec les autorités, mais le préalable non négociable c'est le retrait du projet Devaquet. Point à la ligne.

Propos recueillis par P. Girardet



Autre chose, feuille quotidienne de lutte de la JCR (organisation de jeunesse de la LCR) qui, dès le début de l'année universitaire, a fait un intense travail d'information sur la loi Devaquet. Depuis, la JCR s'est bien sûr totalement investie pour le succès du mouvement étudiant et lycéen.

## «Un projet de société»

Philippe Curmin est étudiant en première année de philo. Ni membre d'un syndicat, ni militant d'un parti, il a été élu au comité de grève de son UER (unité d'enseignement et de recherche).

\* Comment est organisée votre mouvement ?

Philippe Curmin : Le mouvement est parti spontanément lors d'une assemblée générale. Nous avons organisé d'importantes délégations à la coordination étudiante et à la manifestation de la FEN, dimanche 23 novembre.

Depuis lundi, nous structurons le mouvement. Dans chaque UER (il y en a trois : sciences humaines, gestion, droit et économie), un comité de grève de trente personnes a été élu. Ces trois comités de grève sont réunis en un collège de quatre-vingt-dix étudiants qui a proposé cinq délégués pour représenter la fac à la coordination qui discute des suites du mouvement. Ces quatre-vingt-dix étudiants organisent la lutte, mais l'assemblée générale vote sur toutes les décisions. Ainsi, les cinq délégués ont été ratifiés par l'assemblée générale. De plus, ce ne sont pas les chefs, ce sont des représentants, et c'est tout.

Nous avons aussi créé des commissions. Elles ont une double fonction : premièrement, elles occupent les amphithéâtres et les salles ; deuxièmement, elles réfléchissent et donnent des perspectives. Les thèmes que traitent ces commissions sont variés : organisation des manifs ; slogans, banderoles ; code de la nationalité ; loi Devaquet ; relations extérieures avec les autres faes et les lycées ; etc.

\* Monory (le ministre de l'Éducation nationale) a laissé entendre que vous étiez manipulés. Comment réagis-tu ?

— Nous avons assez mal réagi. Notre mouvement est profond et c'est celui de tous les étudiants. Nous ne nous réclamons d'aucun parti politique. Mais nous jouons la carte de l'unité. Les militants syndicaux ont retiré leur badge et nous refusons les discours politiques. Cependant, si un parti politique nous soutient, tant mieux.

\* Quels sont les débats qui traversent les commissions et les assemblées générales ?

— D'abord, il y a différentes tendances, mais nous recherchons l'unanimité. Et tout le monde est d'accord pour exiger l'abrogation de la loi Devaquet, et non pour chercher à l'amender. Maintenant, il existe deux pôles dans les débats : ceux pour qui l'abrogation de la loi suffit, et ceux qui expliquent que l'abrogation n'est pas un but en soi. En effet, maintenant qu'il existe un mouvement étudiant puissant, qu'est-ce qu'on peut faire après ?

Nous avons créé une commission "Réflexion sur l'avenir de la grève", qui doit chercher les motivations du mouvement. Le tract qui appelle les étudiants à la discussion pose un certain nombre de questions : qui trouve des intérêts au projet de loi ? Le projet de loi n'est-il pas la conséquence logique du système social qui nous embrasse ? Quelle contre-réforme ? Une chose est sûre, la loi est liée à un mode de société, à un projet de société. Devaquet n'est-il pas qu'un pion ? Mais le mouvement global a, pour l'instant, un objectif précis, qui unifie tout le monde : le retrait de la loi.

Propos recueillis par Alain Gwenn

## "Irangate"

**S**ept ans après Jimmy Carter dont il stigmatisait l'incompétence, Reagan trébuche sur les mêmes pierres : l'Iran et le Nicaragua. En 1979, Carter n'avait pu endiguer la chute du shah et de Somoza. "Redressons l'Amérique", s'écria Reagan. Il entendait restaurer l'hégémonie US par tous les moyens d'une politique agressive, même au mépris du droit international (minage des ports du Nicaragua, raid libyen par exemple) et c'est elle, justement, qui s'achève en scandale. Après les révélations sur les mensonges diffusés à propos de la Libye, le sinistre commerce d'armes avec l'Iran servant à financer la contre-met à nu les méthodes réelles de cette "démocratie américaine" que toute la bourgeoisie, rassurée, voyait reprendre son souffle...

Antoine Bosshard, éditorialiste du Journal de Genève (27 novembre 1986) a porté la veulerie à son comble, saluant la révélation du scandale comme "le souci constant et viscéral de la vérité (...) où s'alimente cette démocratie". Au même moment, un officiel américain avouait : "Nous apparaissions comme des menteurs à la face du monde" (IHT, 28 novembre 1986). Que tous les gouvernements "démocratiques" pratiquent ce genre de mensonges et d'opérations illégales, par comptes bancaires suisses interposés, éclate ici au grand jour. Mais pourquoi fallait-il mentir ?

## Le déclin de Reagan

North, l'homme de main du Conseil National de Sécurité qui a dirigé l'opération, ancien du Vietnam, patron de la contre et conseiller du raid libyen, n'avait pas par hasard la charge de cette manœuvre. Il était à la mesure de la politique reaganienne. Mais la réalité des rapports de forces, politiques et sociaux, est plus complexe que les visions d'un monde divisé entre Dieu (à qui tout est permis) et Satan, si chères à Reagan...

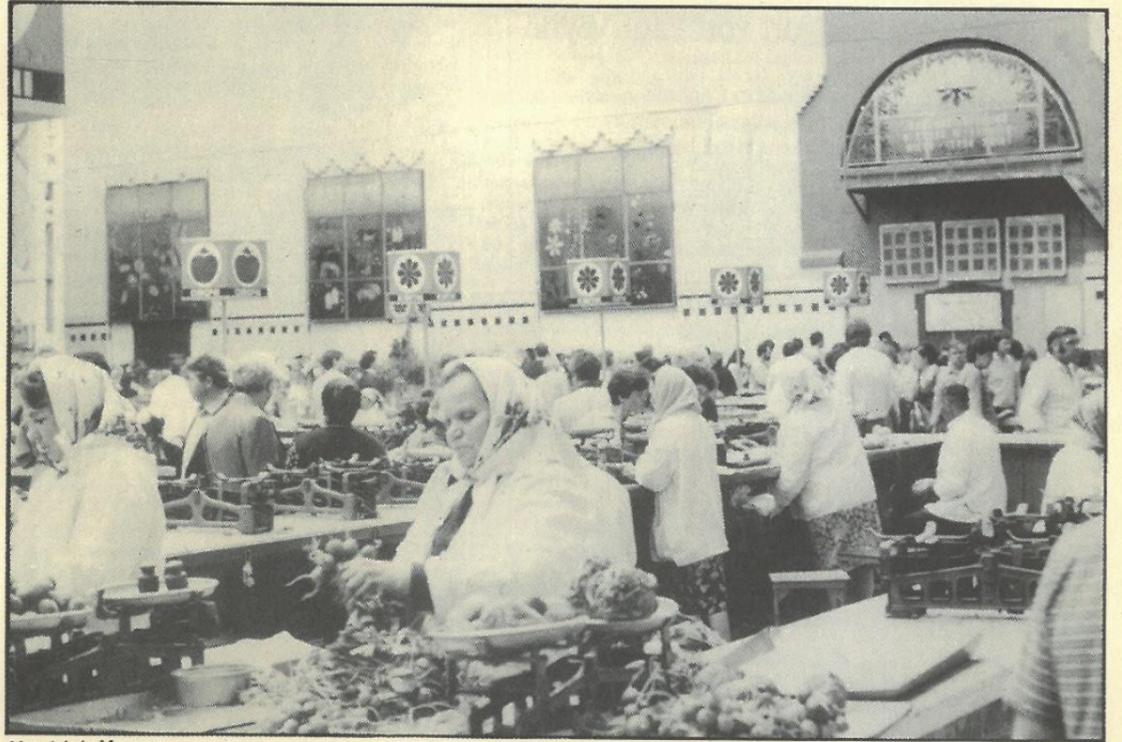
L'échec qu'il subit ici révèle son impuissance à stabiliser la domination US dans le tiers monde. La contre s'en effraie déjà : "Nous avons toujours dû mener une double bataille, contre le Congrès et au Nicaragua. A peine pensions-nous avoir gagné le Congrès qu'il se retourne contre nous", enrage Adolfo Calero, chef de la contre, qui se voit déjà perdre sa guerre non au Nicaragua mais chez ses alliés (IHT, décembre 1986). Au Proche-Orient, le résultat est encore plus révélateur. Avec un cynisme sans bornes, une véritable Sainte-Alliance regroupant Reagan, Thatcher, Mitterrand, Kohl, Shamir-Peres en Israël et l'Arabie Saoudite entretient une guerre meurtrière pour affaiblir simultanément l'Iran et l'Irak tout en leur vendant des canons. La boucherie de ceux qui crient au "terrorisme" ! La Suisse n'est pas en reste : ses banques prélèvent leur pourcentage sur les opérations et elle livre aussi des armes à l'Iran (cf. notre éditorial en première page). Le scandale ne touche vraiment pas que Reagan.

Derrière ce scandale s'exprime pourtant une crise plus profonde de l'impérialisme US. Malgré les efforts pour "redresser l'Amérique", les coupes sombres dans les budgets sociaux, les programmes d'armement et les restructurations industrielles, cinq ans de libéralisme reaganien n'ont pas relevé la compétitivité de l'industrie US face à ses concurrents japonais et allemands, même dans des secteurs de haute technologie. Ces années ont en revanche accumulé une crise sociale durable de la société américaine qui paie ce libéralisme au prix fort du chômage, de la pauvreté, de la crise de sa paysannerie aussi.

Cette crise secoue l'establishment politique américain. Au Congrès et au Sénat, les démocrates viennent de gagner la majorité. Ils s'inquiètent tout autant des effets de "l'Irangate", mais devront vider l'abcès. Déjà on parle de bloquer les 100 millions à la contre. Il n'est décidément pas si facile de "redresser l'Amérique" en déclin.

Michel Thévenaz

## QUAND ON REPARLE DE LA NEP..



Marché de Moscou.

Depuis la venue au pouvoir de M. Gorbatchev, on ne compte plus dans la presse soviétique et dans les discours officiels les critiques de l'immobilisme politique, de la gabegie et de la corruption, les appels à une plus grande "transparence" pour mener à bien une réforme en profondeur de la société soviétique.

S'il ne faut pas se faire d'illusions sur les intentions de la nouvelle direction, il serait aveugle de ne pas voir que la bureaucratie au pouvoir a besoin, pour défendre ses propres intérêts, d'opérer une transformation assez radicale de son système. Des mesures s'imposent pour faire faire un pas décisif à la modernisation de l'industrie et de la société soviétiques. Pour mener à bien cette politique, les dirigeants du Kremlin n'entendent pas prendre en considération les intérêts des travailleurs, moins encore leur permettre de s'exprimer. Ils veulent introduire une série de mesures techniques qui devraient, selon eux, faciliter le fonctionnement d'une économie complexe comme la leur : plus grande autonomie accordée aux entreprises, lien des salaires et de la productivité du travail, comptabilité transparente, plus grande souplesse et capacité de réorientation des choix de production, etc.

### Inertie de l'appareil

Une des conditions nécessaires pour mener à bien ces réformes, c'est de secouer l'inertie de l'appareil du parti. En effet, une grande partie du pouvoir des bureaucrates locaux réside précisément dans l'absence totale d'initiative des directeurs d'entreprises ou de kolkhozes et le contrôle pointilleux de l'application des ordres centraux. Il n'est pas surprenant dès lors que ces responsables locaux soient très rétifs aux mesures prônées par Gorbatchev et n'apprécient guère ses discours contre l'inertie et le manque d'imagination.

Cette résistance transparait dans la presse soviétique, dans des articles qui la mettent directement en cause ou d'autres, plus théoriques, qui s'efforcent de démontrer

le caractère tout à fait "léniniste" des nouvelles mesures.

Ainsi le 28<sup>e</sup> octobre, la Pravda (organe du PCUS) prenait le prétexte du 65<sup>e</sup> anniversaire d'un discours de Lénine sur la NEP (Nouvelle politique économique) pour tracer un parallèle entre l'audace manifestée par Lénine avec la mise en place de la Nouvelle politique économique, et celle nécessaire pour la "perestroïka" (transformation) qui s'impose aujourd'hui en URSS<sup>1</sup>.

Pour le quotidien du PCUS, le discours de Lénine sur la NEP "ne doit pas être perçu seulement comme un document historique, témoin de cette époque mouvementée. Il est intéressant avant tout comme condensé d'idées". Il présente, en effet, "un ensemble de principes de direction socialiste de l'économie qui gardent toute leur valeur aujourd'hui. Il s'agit avant tout de la combinaison entre la planification centralisée et le développement de l'initiative des travailleurs, de l'utilisation de relations comptables, transparentes, de l'auto-financement des entreprises, de la combinaison entre les intérêts de la société et les intérêts de chaque travailleur."

### Un état d'esprit

Bien sûr, le quotidien sélectionne dans la NEP ce qui correspond à la politique de Gorbatchev. Plus que la considération des mesures économiques proprement dites, son propos semble être de valoriser l'état d'esprit nouveau prôné par Lénine dans la mise en place de la NEP. Lénine "s'élevait rigoureusement contre toute méthode administrative dans la gestion de l'économie et blâmait ceux qui "imaginent pouvoir rem-

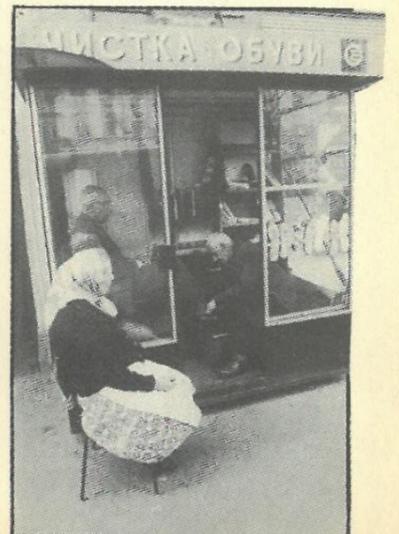
plir leurs tâches grâce à des décrets gouvernementaux". Il qualifiait une telle attitude de "morgue communiste" et la considérait comme l'ennemi numéro 1."

Certes, conclut la Pravda, l'époque est différente, mais "les enseignements de Lénine peuvent être utilisés dans l'organisation de la perestroïka. Cette expérience nous apprend à reconnaître sans craindre les insuffisances, et à recommencer plusieurs fois si cela est nécessaire..."

Le discours de Lénine de 1921 s'adressait à une assemblée de cadres du parti qui doutaient du bien-fondé de la Nouvelle politique économique. Il ne fait guère de doute que cet article de la Pravda s'adresse aux cadres du parti qui doutent du bien-fondé de la politique de Gorbatchev.

Anna Libera

1. Le terme *perestroïka*, qui signifie "transformation" ou aussi "changement d'orientation", était celui qu'utilisa Lénine pour présenter le tournant impliqué par la NEP. Il est utilisé aujourd'hui par Gorbatchev pour présenter sa réforme.



# SORTIR DE LA CRISE

"Contrairement aux proclamations des autorités, je ne pense pas que les récentes décisions du gouvernement expriment sa force. C'est tout autrement qu'ils ont toujours agi lorsqu'ils avaient le sentiment d'être forts. Mais la faiblesse, elle, les a déjà conduits à signer des accords"<sup>1</sup> affirmait Wojciech Lamentowicz, le 9 octobre, au cours d'un débat public consacré aux perspectives de changement de dialogue à l'Eglise Notre-Dame de Varsovie.

Certes la situation est plus complexe, mais il ne fait pas de doute que l'ampleur de la catastrophe socio-économique contraint le régime à prendre des initiatives politiques qui ne peuvent aller dans le seul sens de la répression. Il doit chercher une ouverture contrôlée et limitée. Dans un tel contexte, les choix tactiques des protagonistes — Jaruzelski et Solidarność — prennent un relief tout particulier.

La situation économique catastrophique menace toutes les sphères de la société polonaise. "Trois facteurs, qui se superposent, menacent aujourd'hui l'économie polonaise : l'inflation, la stagnation de la production industrielle, la dette étrangère"<sup>2</sup> écrivait lucidement l'Unità. "L'économie polonaise est en ruines", constate Jacek Kuron, les autorités "croient avoir affaibli le syndicat alors que cet affaiblissement n'est que la corollaire de celui du corps social tout entier. (...) nous aurions tort de nous féliciter que dans cet organisme à bout de forces Solidarność soit encore l'élément le plus vivace"<sup>3</sup> souligne-t-il amèrement.

## Quel espace dans ces conditions pour l'action de Solidarność ?

Deux exemples, énergie et logement, illustrent la profondeur de cette crise. Premièrement la production de charbon ne dépassera pas le niveau actuel avant la fin du siècle, selon les responsables de ce secteur, en raison de la faiblesse des investissements. Ce seul facteur implique l'échec de l'ensemble du plan économique dans le domaine décisif de l'énergie.

Pire encore, alors que cette matière première constitue la principale source de devises fortes pour l'économie polonaise, ces responsables estiment que les quantités exportées dans les pays à devises fortes vont diminuer de 24 millions de tonnes en 1985 à 16 millions de tonnes en 1990<sup>4</sup>.

## Echecs complets

Le programme nucléaire, sur lequel comptaient les autorités pour augmenter les exportations de charbon, se heurte de plus à la réaction vigoureuse de la population sensibilisée par l'accident survenu à Tchernobyl.

Cette résistance se reflète d'ailleurs dans les revendications écologistes et l'activité de Solidarność. L'été dernier, 3000 habitants de Białystok (au nord-ouest du pays), ont signé une pétition destinée à empêcher la construction du premier réacteur nucléaire<sup>5</sup>.

Deuxièmement, la crise du logement exprime également la gravité de la crise. L'an dernier encore, les autorités promettaient de construire 300 000 logements par an jusqu'en 1990. Le 18 avril 1986, le Conseil des ministres informait qu'un tel rythme de construction ne pourrait être envisagé qu'après 1990, le Ministère de la construction établissant à 90 000 seulement le nombre de ceux qui seraient bâtis en 1986. Le programme du POUP (Parti communiste) promettait la construction de 4 millions de logements d'ici à la fin du siècle, nombre nécessaire pour assurer à chaque famille un logement individuel : le nombre des personnes inscrites sur les listes d'attente s'élève à 3 millions à ce jour...

On le voit, à ce rythme de construction, l'objectif ne pourra pas être atteint. Et, à cause de cela, les autorités ne cessent de mentir à ce sujet.

## Solidarność, le représentant...

La puissance de Solidarność procède de son identité même. Le syndicat est né en août 1980 de la volonté des travailleurs polonais de combattre pour l'amélioration de leurs conditions de vie, pour leurs droits démocratiques et, tendanciellement, pour arracher le contrôle des entreprises à la bureaucratie afin de se protéger des conséquences menaçantes de sa gestion déplorable.

Regroupant dix millions de travailleurs, Solidarność minait ainsi la légitimité du pouvoir bureaucratique. Au travers d'un apprentissage de contrôle sur la vie productive, économique et sociale, Solidarność donnait toute son autorité au thème de la République autogérée.

Le 13 décembre 1981, des milliers de militants, surpris par le coup d'Etat, prennent le chemin de la clandestinité. Une nouvelle phase de combat s'ouvre. L'expérience d'une résistance active de masse faisait initialement défaut. Des hésitations nombreuses, logiquement, se manifestèrent.

Mais il y avait une désynchronisation entre l'ampleur de ce mouvement de masse, relativement peu expérimenté, et sa maturation politique (problème du pouvoir). Ce furent le courage de ces militants face à la répression, leur capacité à animer les multiples structures de résistance, les centaines de titres de la presse clandestine qui permirent à Solidarność de continuer à s'imposer. La direction de ce mouvement social a maintenu son autorité politique et morale malgré de fortes différenciations internes.

Cette autorité, incarnée dans la figure de Walesa, de Bujak, de quelques autres cristallisa sa fonction de représentant de la société face au pouvoir. Exigeant la libération de tous les prisonniers politiques, la reconnaissance du syndicat dans ses prérogatives issues des accords d'août 1980, Solidarność tenta de prendre l'initiative en revendiquant un dialogue-négociation, donc une légalisation de fait, face aux autorités.

## Deux problèmes

Tout au long de ces années de la clandestinité, les militants de Soli-



Dispersion d'une manif de Solidarność en août 1983.

darność animèrent d'innombrables luttes d'entreprises, prirent la tête d'importantes manifestations de rues, prirent l'initiative des campagnes nationales contre les augmentations des prix, contre la détérioration des conditions de vie de la classe ouvrière, pour le boycott des soi-disant élections (1985). Les "postulats économiques de la TKK"<sup>6</sup> rappellent les principes sociaux qui sont ceux du mouvement, tels que par exemple, l'indexation des salaires, la définition d'un minimum vital, le rôle des organes d'autogestion.

Toutefois, il faut souligner deux problèmes. Le premier, la difficulté que rencontre la direction de Soli-

darność animèrent d'innombrables luttes d'entreprises, prirent la tête d'importantes manifestations de rues, prirent l'initiative des campagnes nationales contre les augmentations des prix, contre la détérioration des conditions de vie de la classe ouvrière, pour le boycott des soi-disant élections (1985). Les "postulats économiques de la TKK"<sup>6</sup> rappellent les principes sociaux qui sont ceux du mouvement, tels que par exemple, l'indexation des salaires, la définition d'un minimum vital, le rôle des organes d'autogestion.

## Solidarność investi par la société

Rejeté dans l'opposition, le mouvement affirmait son autorité politique et morale face à l'autorité policière du régime, malgré ses divergences et des clivages intérieurs.

Lorsque la profondeur même de sa crise contraignit le gouvernement à l'amnistie, Solidarność répondit à cette initiative politique par l'offensive. Affichant une direction publique, il achevait lui-même le programme qui était le sien depuis des années : il imposait lui-même sa légalisation ou mettait au défi un pouvoir qui n'en pouvait mais d'enclencher à nouveau la spirale de la répression et d'anéantir ainsi cet espoir qu'il avait délibérément éveillé.

Solidarność redevenait ainsi un des protagonistes sur l'avant-scène de la vie politique. Mais cette position renforce les pressions centrifuges en son sein. Cette circonstance révèle brutalement l'exigence que Solidarność forge désormais : une orientation politico-syndicale et sociale qui lui permette de prendre l'initiative. "L'amnistie constitue également un défi pour Solidarité. Si nous n'y répondons pas par un geste à la fois réaliste et susceptible d'avoir un retentissement social, nous déclarerons par là même que Solidarité n'existe plus. (...) Si nous répondons à un geste peu ordinaire par une énième déclaration qui répètera pour une énième fois des choses certes justes mais usées, nous risquons de ne pas être entendus. (...) Tout l'art consiste maintenant à lancer un programme positif susceptible d'élargir le plus possible l'indépendance de la société."<sup>7</sup>

Le deuxième congrès des nouveaux syndicats OPZZ s'est tenu à Varsovie. 1480 délégués ont débattu quatre jours durant dans des conditions que la bureaucratie ne contrôlait pas totalement.

Ainsi, y compris dans le royaume syndical construit par le pouvoir, se traduisent les grands affrontements sociaux qui lacèrent la société polonaise. Si le président était bien celui que souhaitait le Bureau politique, Alfred Mydowicz, il ne rassembla pour autant guère plus de 61 0/0 des mandats. Surprise plus fâcheuse

pour le régime, le vice-président élu, lui, échappait aux choix du parti. Il s'agissait du président du syndicat de la construction qui s'était illustré durant le congrès par des interventions accablant la politique de logement du gouvernement. En effet, on a entendu dans ce congrès des délégués conseiller aux ouvriers "de réserver une place dans une maison de retraite dès leur entrée dans l'entreprise", car, pour obtenir un logement, ils risquent d'attendre de 20 ans à 30 ans<sup>8</sup>.

Autre échec pour le régime : depuis le mois de juin 1986, Mydowicz préparait ce congrès à marche forcée. Il faisait du refus du pluralisme syndical l'un des axes centraux de sa politique. "Le dirigeant du parti communiste, le général Wojciech Jaruzelski, et M. Mydowicz, insistèrent auprès des délégués qu'il n'y aurait aucun compromis avec les revendications des activistes de l'opposition, y compris le président de Solidarność M. Lech Walesa pour un retour au syndicalisme libre."<sup>9</sup> Le pluralisme était un des centres du débat. Mydowicz, de fait, fut battu par une majorité des délégués.

Il ne s'agit pas de se faire des illusions sur la volonté d'une grande partie des "dirigeants syndicaux officiels" de monter réellement à l'assaut de la gabegie bureaucratique : mille liens les attachent à cette caste. Cette prise de position de la majorité des délégués révèle l'étendue du mécontentement ouvrier dans la Pologne de Jaruzelski. Elle illustre également l'importance des enjeux. L'importance d'une offensive résolue de Solidarność dans la définition d'un programme de rassemblement de l'opposition ouvrière et populaire.

Claude Leuwen

## AUGMENTATION DE SALAIRE

"En décembre 1985, le "nouveau syndicat" de l'usine Pafawag de Wrocław exigeait 45 0/0 d'augmentation de salaire et menaçait d'appeler à la grève si un tribunal arbitral ne résolvait pas l'affaire. Les bas salaires avaient conduit 50 0/0 des travailleurs à quitter l'entreprise au cours des cinq dernières années. La spirale de la baisse de la production et à l'effondrement des salaires était engagée.

Le Conseil ouvrier prenait la décision de ne pas prendre part aux négociations entre la direction et le nouveau syndicat. Cette attitude signifiait un soutien de fait à la revendication. La commission clandestine de Solidarność dans l'entreprise appela à un soutien actif au nouveau syndicat pour le cas où il appellerait à la grève. La menace de grève dut être abandonnée par le nouveau syndicat lui-même sous la pression de la police de sûreté. Un officier de police confessa au président du syndicat que (...) le soutien que lui avait apporté Solidarité rendait la situation dangereuse. La revendication fut pourtant partiellement satisfaite : le directeur de l'entreprise promit des augmentations de salaire, elles se limitèrent toutefois à 1000 zlotis par mois." (Uncensored Poland News Bulletin No 7/86, Londres, 3 avril 1986; Jurtzenka, Pafawag, No 76.)

darność pour répondre simultanément aux revendications ouvrières immédiates (salaire, logement) et aux nécessités de conjurer la catastrophe économique imminente.

Le second, le délicat rapport à établir entre une bataille pour la légalisation du syndicat dans les entreprises et le maintien des structures clandestines pour faire face à la répression.

Dans un contexte de cette nature, et tenant compte de la diversité des composants de Solidarność

1. Uncensored Poland News Bulletin No 21/86, Londres, 16 novembre 1986.  
2. Wojciech Lamentowicz, ex-professeur à l'Ecole de sciences sociales du Comité central du POUP, travaille aujourd'hui à l'Université de Varsovie. Il a déchiré sa carte du Parti après l'instauration de la loi martiale le 13 décembre 1981.

3. L'Unità, 11 novembre 1986.

4. Jacek Kuron, "Ne laissons pas passer une chance..."

5. Financial Times, 30 octobre et 4 décembre 1986.

6. Financial Times, 4 décembre 1986.

7. News, Coordinating office abroad NSZZ Solidarność, 30 novembre 1985.

8. Le Monde, 2-3 novembre 1986, Jacek Kuron, "Ne laissons pas passer une chance..."

9. Journal de Genève, 1er décembre 1986.

10. The Guardian, 2 décembre 1986.

PSS — PSO :

# EN DISCUSSION

Eva Ecoffey nous envoie un article de réponse à notre entretien intitulé: "Le lifting d'Hubacher" (La Brèche No 374, 15 novembre 1986).

Selon sa tradition, La Brèche publie les articles de réponse qu'elle reçoit. Cela relève non seulement des règles de déontologie journalistique, mais surtout de nos conceptions du débat et de la démocratie au sein du mouvement ouvrier.

Ch. A. Udry lui répond. Eva Ecoffey aura encore la possibilité de prendre la plume dans nos colonnes. La Brèche espère que le PSS publiera dans sa presse cet échange amène. Nous verrons, alors, comment il applique à lui-même les règles dont il se réclame.

## RÉPONSE À L'ARTICLE "LE LIFTING D'HUBACHER"

Voici dans son intégralité la réaction de Eva Ecoffey, secrétaire centrale du PSS (Parti socialiste), à l'article "Le lifting d'Hubacher", paru dans La Brèche, No 374, du 15 novembre 1986.

« Dans votre article "Le lifting d'Hubacher", vous faites un procès d'intention à Helmut Hubacher, président du Parti socialiste suisse.

Je ne m'exprimerai que sur les faits sur lesquels je suis — en tant que secrétaire centrale du PSS depuis cinq ans — habilitée à répondre.

— Helmut Hubacher n'est pas "secrétaire national du PSS", mais son président.

— Rudolf Strahm n'a été écarté ni par H. Hubacher, ni par le Comité directeur ou une autre instance du PSS. De son propre aveu, il n'arrivait plus à s'identifier avec la politique pratiquée par la direction actuelle du PSS. Je vous laisse le soin d'en conclure que pour R. Strahm la tête du PSS ne sacrifie pas suffisamment au "libéralisme moderne" et "vague réformisme" prôné selon vous par Rudolf H. Strahm.

— Ce dernier n'est pas employé par le WWF. Il est maintenant secrétaire central des Amis suisses de la nature et touche — à ma connaissance — un salaire adéquat mais pas mirobolant.

— Le Congrès du PSS de juin 1986 a décidé de réunir les forces progressistes et écologistes du pays pour le lancement unitaire d'une initiative demandant l'abandon de l'énergie nucléaire. Ce qui a été fait: en octobre de cette année, un large comité a lancé cette initiative. C'est vraiment mal connaître le fonctionnement du Parti socialiste que d'imaginer que son président décide à lui tout seul des actions du parti...

— Vous prêtez des intentions électoralistes aux "personnalités social-démocrates" qui défendent "quelques réfugiés". Je vous laisse très volontiers l'entière responsabilité de ces propos. Vous m'étonnez par contre en prétendant qu'il serait — électoralement parlant — "payant" de défendre les réfugiés. Quoi qu'il en soit, vous savez très bien que le PSS a soutenu le référendum contre la deuxième révision de la loi sur l'asile et qu'il va proposer le rejet de cette loi aux votations de 1987 (les dernières avant les élections, soit dit en passant).

— Vous prétendez que le PSS "hésite à maintenir l'initiative sur

les dépenses d'armement" (il s'agit en fait de l'initiative demandant le droit de référendum en matière de dépenses militaires). Cela est une invention pure et simple. Nous préparons d'ores et déjà la campagne des votations sur cette initiative (qui auront selon toute vraisemblance aussi lieu juste avant les élections de 1987). Une "hésitation" du PSS n'aurait pu s'exprimer qu'au niveau de notre instance suprême, le Congrès. Or, le dernier congrès de 1986 n'a fait aucune réserve au sujet de l'initiative que ce même organe avait lancée en 1979. La base du parti aurait été seule habilitée à en demander le retrait. Quant à la direction, elle ne voit aucune raison de remettre en cause ce qu'elle revendique depuis longtemps: à savoir un contrôle par le peuple des dépenses de l'armée.

En vertu du droit de réponse et de la déontologie journalistique, je vous saurais gré de publier cette rectification.

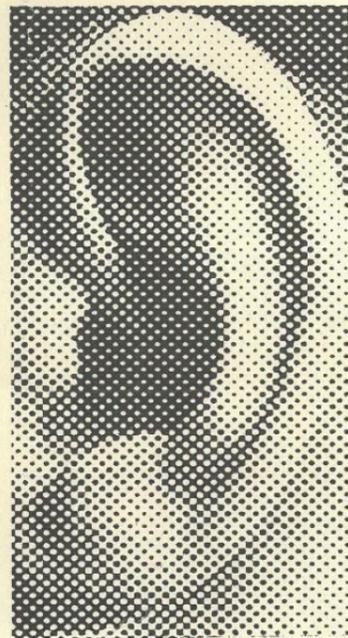
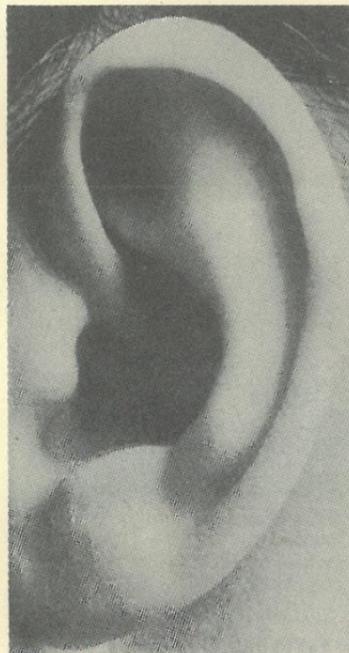
Eva Ecoffey,  
secrétaire centrale du PSS »

## L'ÉCHO DES FAITS

Apparemment, Eva Ecoffey veut s'attacher aux faits et les rétablir. Mais on peut se demander par quel acte manqué, alors qu'elle entreprend cet effort de rétablissement de la vérité, elle camoufle les véritables épisodes de la politique de la direction du PSS. Prenons, dans un ordre d'importance, les principaux problèmes.

1. A propos de l'initiative demandant le droit de référendum sur les dépenses militaires. Il paraît qu'il n'y a pas eu d'hésitation dans les instances dirigeantes du PSS sur le maintien de cette initiative. Alors nous posons une question: lors de la réunion de la fraction parlementaire, les 12-13 septembre 1986, la question du maintien de l'initiative n'a-t-elle pas été soulevée par des représentants importants du PSS? OUI ou NON?

Une autre question. Lors du débat au Conseil des Etats, au début de ce mois de décembre, le conseiller Miville (de Bâle-Ville) n'a-t-il pas démonstrativement quit-



te la salle lors de la discussion sur l'initiative? Et Meylan, de Neuchâtel, un représentant significatif du PSS, n'a-t-il pas polémique contre les "milieux pacifistes" de son propre parti? OUI ou NON?

En 1982, dans le quotidien social-démocrate AZ, Richard Müller n'a-t-il pas, déjà, expliqué les raisons de cette hésitation? Nous le citons: "Ni pour la base (...), ni pour beaucoup de partis cantonaux, l'initiative populaire n'était un enfant désiré... Le plaisir spontané manquant, cela a conduit beaucoup de sections du PS à marginaliser ce problème. La récolte des signatures a été entreprise avec trop peu d'énergie." (21 décembre 1986)

2. Sur la politique d'asile. Nous avons indiqué que des députés du PSS, "à juste titre", avaient pris la défense des réfugiés.

Ce que nous mettons en cause, c'est la duplicité de la politique du PSS. Tout d'abord, au niveau gouvernemental, il participe à la politique mise en œuvre par Madame Kopp. Ensuite, son président, H. Hubacher, propose une orientation en matière de politique d'asile, lors de sa conférence de presse du 6 janvier 1986, qui implique un contrôle frontalier renforcé (prenant l'exemple suédois comme prétexte), le relevé d'empreintes digitales (dactyloscopie) et l'expulsion présentée avec un zeste de "respect humain" (Présentation zur SPS-Pressekonferenz betreffend Vollzugskrise in der Asylpolitik, par H. Hubacher, 6 janvier 1986). C'est une version molle de la politique du Conseil fédéral.

Enfin E. Ecoffey affirme que le PSS a soutenu le référendum contre la deuxième révision de la loi sur l'asile. Une question: combien de signatures a fait le "plus grand parti de la gauche"? Un nombre ridicule.

Voilà qui révèle bien plus la détermination de la direction du PSS sur ce terrain que des fanfaronnades. Tout cela démontre la collusion — de fait, au mieux! — de la direction du PSS avec la politique gouvernementale. Certes, il tente de ne pas se fondre complètement dans la marmite du Conseil fédéral, car il doit bien apparaître un peu différent pour des raisons électorales. C'est ce que reconnaissait Heidi Deneys, vice-présidente du PSS, dans un entretien avec l'Impartial: "Nous sommes devenus un parti de gestionnaires. Mais il y a tout de même (sic!) une différence. Nous sommes un parti de propositions, alors que les radicaux se contentent de gérer l'acquis."

Ainsi, d'un côté, le PSS rassure, en collant à la politique gouvernementale, une partie de son électorat sensible aux sirènes anti-réfugiés, et de l'autre, il essaie de gagner un ou deux pour-cent de voix en présentant un visage de circonstance (parrainage de réfugiés) vers le secteur qui s'est effectivement mobilisé contre la politique d'asile du Conseil fédéral. Ce constat ne préjuge pas de la bonne foi et de l'engagement des membres du PSS qui ont clamé leur opposition à la politique de Mme Kopp.

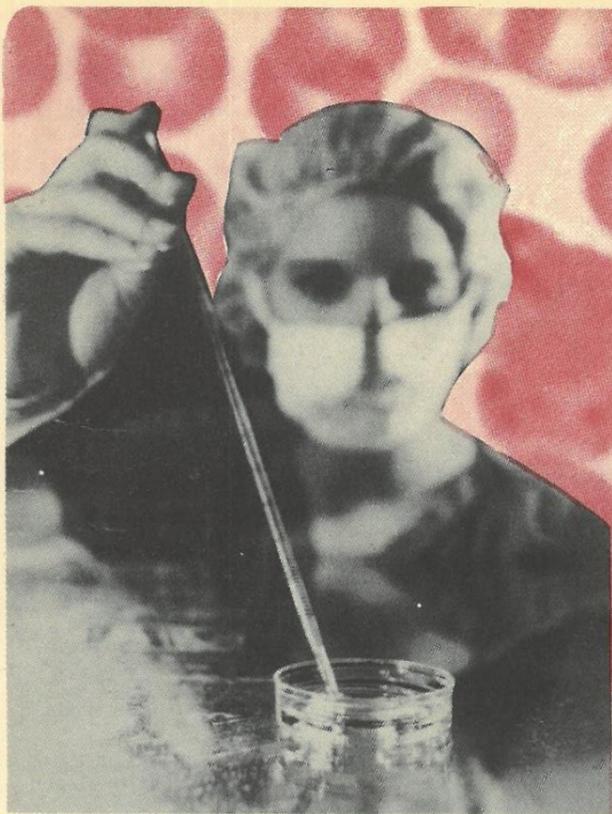
3. Sur le nucléaire. Là, les choses sont encore plus claires. Tout d'abord le PSS ne se bat pas pour la sortie immédiate du nucléaire, même pour des centrales manifestement peu sûres (telle Mühleberg). Ensuite, le PSS reconnaît lui-même que cette initiative a, avant tout, pour but de se donner un profil: "L'initiative pour sortir du nucléaire est un moyen idéal pour avoir un profil politique-écologique plus marqué" (SP — Interne — novembre — Beilage zu Rote Revue, 11/1986). Est-ce assez clair sur les motivations qui guident, dans ce domaine, le PSS?

Cette orientation explique pourquoi le PSS a refusé l'entrée du PSO et du PdT dans le comité d'initiative. H. Hubacher a eu le culot de nous dire, que les radicaux membres du Comité d'initiative étaient contre notre entrée. Donc, même dans son Comité d'initiative, le PSS accepte les diktats radicaux, comme il le fait au gouvernement! Pas digne!

4. Enfin, nous voulons bien concéder que H. Hubacher est président et non pas secrétaire. Nous comprenons que les secrétaires du PSS ne veulent point subir cette confusion! Quant à l'emploi de R. Strahm, nous nous excusons de la confusion faite entre un poste au WWF et un poste aux Amis suisses de la nature. Que R. Strahm ait un "salaire adéquat", nous voulons bien l'accepter. Mais adéquat à quoi? Est-ce, selon les normes qui devraient régner dans le mouvement ouvrier, un salaire identique au salaire moyen d'un ouvrier. Les secrétaires du PSO touchent, eux, moins de deux mille francs par mois. Il y a des "sacrifices" qui révèlent le sérieux de l'engagement moral et politique.

Nous attendons une réponse d'Eva Ecoffey à nos questions. Il en va aussi de la déontologie politique de reconnaître des faits et de faire la clarté.

Ch. André Udry



Science et société :

# LES BIOTECHNOLOGIES

**Dans les rapports de production capitalistes, tout est conditionné par le profit. Cela vaut aussi pour les nouvelles et très prometteuses technologies dans le secteur de la biologie. A cet égard, un débat public et démocratique s'impose. Nous publions ici un point de vue.**

"Nous doutons très fort que les maladies typiques des pays pauvres du tiers monde soient commercialement intéressantes. Il aurait été plus opportun d'avoir découvert qu'une maladie très répandue dans les pays riches puisse être traitée par l'interféron. De là la grande déception ressentie lorsqu'on s'est aperçu que des maladies telles que les cancers du sein, des poumons et des intestins ne réagissent pas à l'interféron." C'est ainsi que réagissent les grandes entreprises pharmaceutiques, ces "bienfaiteurs de l'humanité"! Ces entreprises veulent bien développer des médicaments, mais seulement pour ceux qui peuvent payer.

Conclusion : pas de priorité pour la recherche d'un bon vaccin contre la malaria, pas d'argent pour de grands programmes de vaccination dans le tiers monde...

## Possibilités

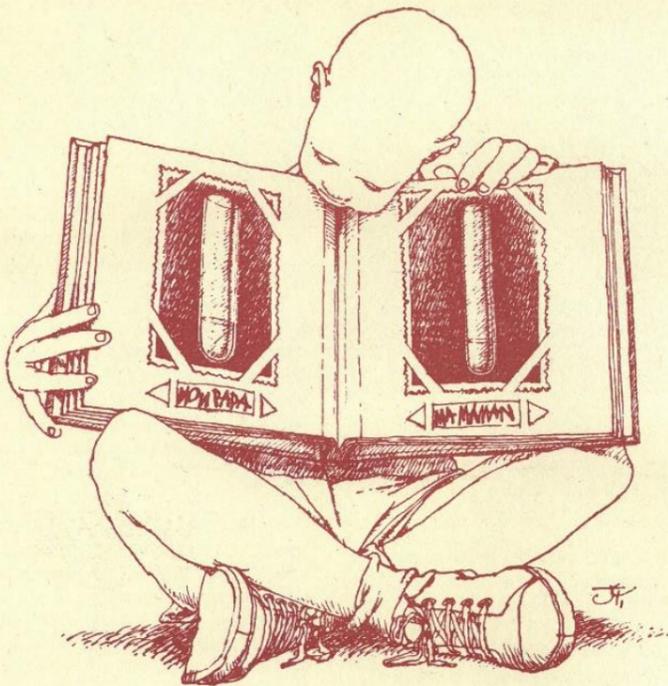
La nouvelle technique d'implantation de gènes dans les plantes ouvre de grandes perspectives. La production alimentaire mondiale pourrait croître très fortement par la création de nouvelles variétés de plantes qui pourraient, par exemple résister à la sécheresse, au gel et à certaines invasions d'insectes. Si on parvenait à rendre le recours aux engrais azotés inutile, en incorporant le gène de fixation de l'azote à certaines plantes de culture, on ferait un grand pas en avant.

Mais à une condition : que ces plantes servent à la production d'aliments pour les peuples pauvres, qu'elles soient distribuées gratuitement aux paysans pauvres et non vendues à gros prix. Il y a eu des dérapages très nuisibles dans les années soixante, avec la révolution "verte" qu'ont connue un certain nombre de pays du tiers monde : cela a permis aux paysans riches de s'enrichir encore plus. Ils achetaient la terre des paysans pauvres, vendaient la nourriture de leurs stocks (gardés par des hommes en armes) à des prix usuraires... et l'exode de la campagne encore plus appauvrie vers les villes a continué de plus belle.

Dans la vallée du Sénégal, dans de grands "ranches", on élève des

veaux pour la CEE. Mais le Sahel reste sec. En combinant de bonnes techniques à une politique intelligente de l'environnement au Sahel on parviendrait à retourner la situation et à faire redémarrer l'agriculture dans cette partie de l'Afrique. Mais de nos jours l'aide reste confinée à de mini-projets...

Le grand nombre de champs d'application de la biotechnologie



rend ces contradictions encore plus criantes. Cela prouve que le capitalisme en tant que mode de production est dépassé. A cause de sa recherche prioritaire du profit, le capitalisme n'est plus en état de satisfaire les besoins minima de la majorité de l'humanité. Ce problème ne pourra être résolu que par une société qui brise la puissance du capital et qui exproprie les grandes entreprises. Les producteurs eux-mêmes doivent disposer en commun des moyens de production et décider quels besoins doivent être satisfaits en premier lieu. Seule une société socialiste peut faire en sorte que les nouvelles techniques soient appliquées en toute sécurité et sans abus.

## Danger

La solution socialiste est indispensable pour une autre raison également. Actuellement, des idéologies "biologiques" de droite et le racisme refont surface. Les progrès du développement technique pourraient être utilisés à mauvais escient : expériences sur des prisonniers, stérilisation forcée des femmes dans le tiers monde (cela se pratique déjà maintenant). Quand les nouvelles technologies sont rentables, on en abuse. Il ne faut jamais perdre de vue les crimes perpétrés par les médecins nazis qui avaient recourus aux "nouvelles technologies" de l'époque...

les bactéries du sol. Les entreprises ne se préoccupent pas des conséquences à long terme, mais uniquement des résultats directs en termes de chiffres de vente, de production et de profit. Va-t-on, une fois de plus, comme lors de l'introduction de l'énergie nucléaire, considérer uniquement les avantages et n'admettre que plus tard que la nouvelle technique présente des problèmes et des dangers? Est-ce une fois encore la société qui devra payer les conséquences négatives de ces nouvelles techniques, les profits ayant été empochés par d'autres?

## Parents et enfants

La congélation de spermes et d'ovules, d'embryons, la fécondation "in vitro", les "mères porteuses", tout cela pose de nouveaux problèmes. Qu'est-ce que cela signifie actuellement pour des adultes qui désirent avoir des enfants? La question est de nos jours plus compliquée que jamais.

Les opposants de droite aux nouvelles techniques de procréation avancent comme argument que ces techniques vont détruire définitivement la famille, "cette unité de base de la société". Ce même raisonnement, ils l'avaient déjà utilisé dans leur opposition aux techniques de contrôle des naissances et à l'avortement.

Pour notre part, nous nous posons d'autres questions. Désirer des enfants est "normal". Mais l'idéologie s'en mêle, distillée par l'éducation : un mâle doit "prouver" qu'il peut créer des fils (à la rigueur des filles), une femme ne serait vraiment "complète" que si elle a été enceinte et a mis au monde un enfant...

Il est compréhensible que des adultes, un couple, un couple de lesbiennes ou d'homosexuels, une femme ou un homme seuls puissent désirer un enfant. Les possibilités techniques actuelles ont tellement progressé, que, théoriquement, ce désir peut être réalisé. Et c'est sur cela que les médecins se basent pour justifier leur travail. Il n'est pas "convenable" de critiquer des médecins qui veulent donner un enfant à "des parents malheureux qui sont aux prises avec le problème de la stérilité". Mais ce faisant on oublie que, dans le monde, des millions d'enfants errent sans toit ni famille dans les bidonvilles des grandes cités : le nombre d'enfants abandonnés, rien que pour le Brésil, est estimé à trente millions. L'adoption d'un de ces enfants ne serait-elle pas une solution plus humaine?

## Hérédité

Le désir d'avoir des enfants est aussi en rapport avec l'hérédité. C'est souvent un sentiment profondément inné : il vaut mieux avoir son "propre" enfant que d'adopter un enfant "étranger". Il y a peu de temps, les Suédois ont voté une loi offrant la possibilité à des jeunes atteignant l'âge de 18 ans de prendre contact avec leur "donneur de sperme". Je ne parle intentionnellement pas ici de "père biologique" d'un enfant créé au moyen d'insémination artificielle. Car un homme qui s'est masturbé sur demande d'une banque de sperme a-t-il quelque chose à voir avec cet enfant? Le nombre de candidats donneurs de spermes a reculé très rapidement parce que, à juste titre, ces donneurs refusaient de sortir de leur anonymat. Etre père ou mère, c'est tellement plus que simple production d'un ovule ou de sperme!

Nous savons que la parenté n'est pas seulement un fait biologique, mais, dans nos sociétés sophistiquées, surtout un fait affectif et social. Cela ressort clairement de toutes les études sur les enfants adoptifs : ils se développent en moyenne mieux que les enfants habituels, précisément parce que leurs parents les ont consciemment choisis.

Faudrait-il pour autant interdire les bébé-éprouvettes, les "mères porteuses", l'insémination artificielle? Non, parce qu'alors surgirait le danger d'un marché commercial, en noir, avec tous ses abus.

Par contre, les gouvernements devraient promouvoir l'adoption : un assouplissement de la législation sur l'adoption, la suppression de toute discrimination entre les enfants "légaux", "naturels" et "adoptifs", voilà une première étape dans ce sens. Mais il faut naturellement aussi empêcher que des enfants ne deviennent les enjeux du désir de possession des adultes. Un enfant procréé par insémination artificielle ou par fécondation "in vitro" devrait pouvoir être adopté par les candidats-parents dès avant sa naissance. D'autre part, la pratique des mères porteuses devrait être réglementée très strictement. Tout en accordant à la mère-porteuse le droit de finalement garder elle-même l'enfant qu'elle va mettre au monde, si elle le désire.

Une société socialiste pourra probablement développer une conception plus large de la parenté... mais on n'en est pas là!

Marijke Colle